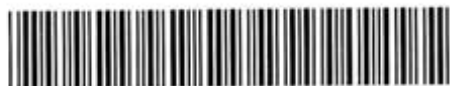




Bibl. cant. VS Kantonsbibl.



1010018899

TA 897

**INSTITUTIONS et TRADITIONS
DE LA SUISSE ROMANDE**

Collection publiée sous la direction littéraire de
HENRI DE ZIEGLER



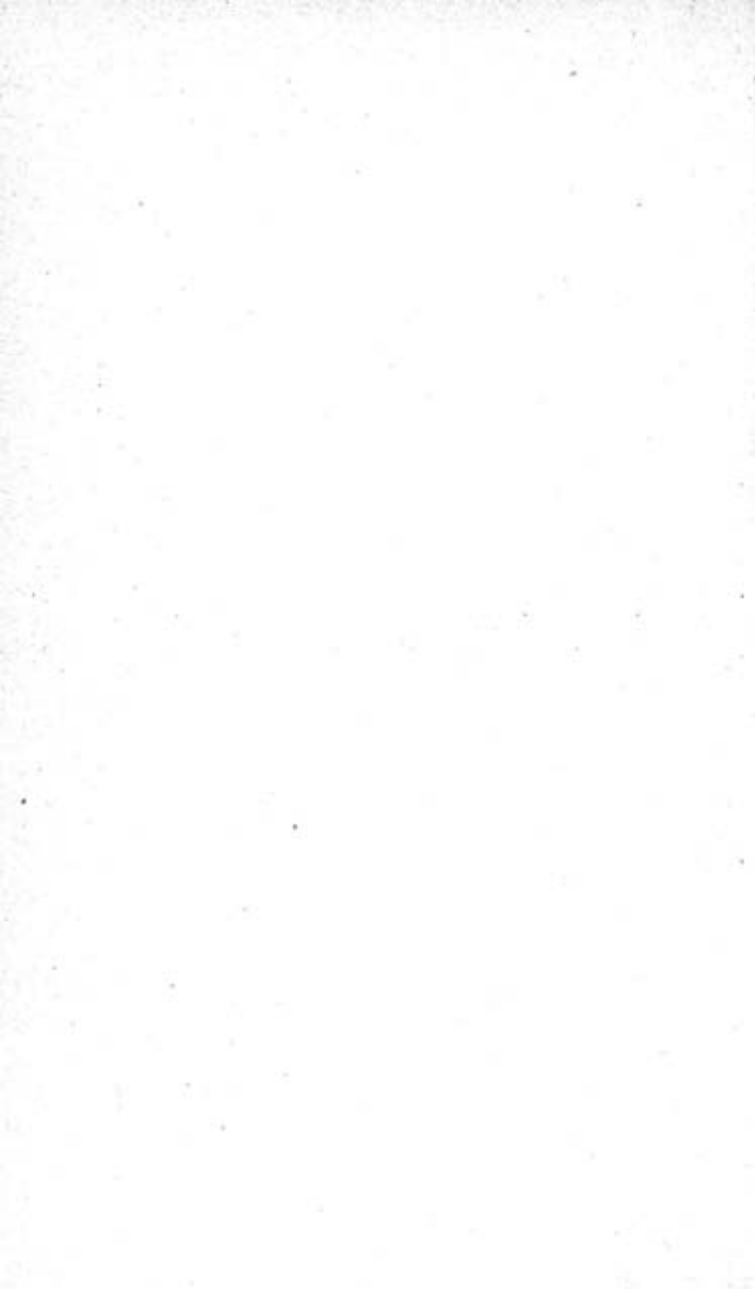
L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE

PAR

FRANÇOIS BOUCHARDY



**ÉDITIONS
VICTOR ATTINGER**



L'Abbaye de Saint-Maurice

Il a été tiré de cet ouvrage 20 exemplaires sur papier Lafuma,
numérotés de 1 à 20.



3193

Tous droits de reproduction, traduction et adaptation
strictement réservés pour tous pays, y compris l'U. R. S. S.

**INSTITUTIONS et TRADITIONS
DE LA SUISSE ROMANDE**

Collection publiée sous la direction littéraire de
HENRI DE ZIEGLER



L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE

PAR

FRANÇOIS BOUCHARDY



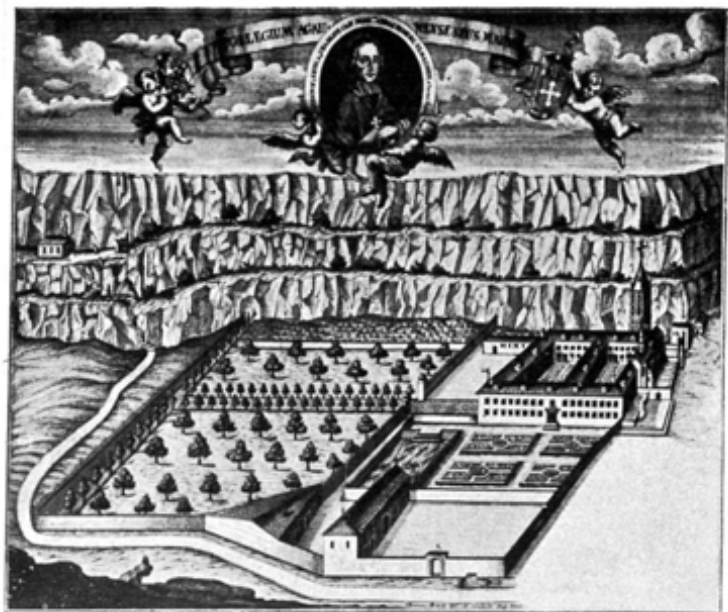
**ÉDITIONS
VICTOR ATTINGER**

TA 892



En guise de préface :

LETTRE à HENRI de ZIEGLER



L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE, ENTRE 1719 ET 1736,
d'après une estampe de Thomas Bæch (Bibliothèque de l'Abbaye de St-Maurice)

Cher ami,

Quand vous m'avez proposé d'écrire un cahier sur Saint-Maurice, quelques heures j'ai hésité. Votre proposition rappelait des souvenirs qui n'étaient pas anciens mais barrés, pensais-je, par des événements tout récents. Le prélat dont l'accueil était presque toujours une conquête, tant il y mettait de bienveillance et d'entrain, avait quitté l'Abbaye emportant peut-être avec lui des tisons de son foyer où l'étranger tendait les mains. Supposition naïve et irréfléchie dont le prélat lui-même eût souligné l'injustice envers ceux qui demeurent... Depuis j'ai revu l'antique maison, toujours pareille, hospitalière, bien sûr, surtout soucieuse de ne pas décroître, de ne pas déchoir. Tout est bien qui finit assez bien. Je n'ai pas, Dieu merci, à retracer l'histoire d'une démission qui ne signifie rien d'inavouable. Je n'ai pas à remonter aux causes, il me suffit de n'en plus redouter les effets...

Mais depuis que j'ai accepté, cher ami, plus d'une fois j'ai craint de rester captif d'un impressionnisme qui est comme un palais des glaces sur champ de foire où le badaud peut se divertir, s'émerveiller à regarder son image indéfiniment répétée. Étais-je assez habile

pour faire tenir en ma pensée puis en mes phrases, au lieu de mes idées, une part au moins de ce vaste objet? J'envie la rapidité de la vision qui permet à l'artiste de saisir dans un vol les traits et les nuances, tout ce qui compose un aspect singulier et fragile, la rapidité d'une intuition qui lui permet de recomposer presque soudain des unités défaites. Faculté dont beaucoup se vantent indûment. Elle est rare. Ils n'ont qu'une impatience qui les trompe peut-être, et nous trompe. Du reste, une institution quatorze ou quinze fois séculaire, une institution religieuse où ce qui intéresse c'est le drame des âmes, échappe de toute façon à ses prises, à moins que pour reconstruire cette durée et s'insinuer jusqu'à cette vie cachée, elle ne s'aide d'abord des analyses des historiens, des méditations des écrivains spirituels. Quelle offrande nous présenterait un impressionnisme qui, dans sa hâte, n'emporte que quelques apparences!

L'histoire de l'Abbaye reste à raconter. Je me suis risqué à des esquisses, à quelques traits — au crayon. Je n'ai rien inventé mais ai-je bien choisi? N'est-ce point ici déjà trop appuyé, ou là trop flou? En toute conscience, voilà ce que j'ai vu dans les textes, dans les livres que j'ai pu lire. J'appelle de tout mon désir un Monasterium Acaunense qui, terminées les opérations préliminaires de la critique, et pour toutes les périodes, nous construira l'histoire exacte du plus

ancien monastère de l'Occident. Puisse-t-il ne pas nous décevoir par des disproportions, la mise en évidence de l'épisode ou de l'accident, une prédilection trop compréhensible pour les contestations juridiques, l'oubli de l'essentiel : la spiritualité. L'essentiel, mais qui ne laisse guère de traces ; sans compter que des conflits toujours renaissants de la nature et de la grâce n'est pas spectateur qui veut.

Pour succéder à tant de générations mortes, cette communauté vivante. Qui est-elle ? Le petit collégien qui quotidiennement la côtoie, souvent se mêle à elle, vous l'apprendrait mieux que le monsieur qui passe. Nos contemporains, chez qui les maniaques ne se comptent plus, condamnent volontiers l'habitude. Le mot a plus d'un sens. Ils ne disent plus guère, me semble-t-il, et avec plaisir, qu'ils ont habitude avec quelqu'un, persuadés qu'à trop regarder un visage l'on y découvre toujours l'insignifiance et l'ennui. Il conviendrait d'avoir là-bas ses habitudes, d'y répéter ses expériences et ses observations, de s'associer cordialement, habituellement, à cette vie monastique pour échapper tout à fait aux poncifs de l'impressionnisme amateur... Vous n'exigez pas tant ; heureusement. Vous demandiez simplement son témoignage à un profane qui eut le privilège quelquefois de s'arrêter dans Agaune. Le voici : impartial mais partiel. Je le produis avec un peu de confusion, mais non pas sans plaisir : le plaisir

d'exprimer sa reconnaissance, celui plus orgueilleux et plus périlleux aussi de foncer sur le préjugé. Le froc et le camail ne désignent pas un homme au respect universel. Dieu sait quels contes ou quelles bourdes, quelles indigentes plaisanteries ou quels jugements iniques les recouvrent encore ou les salissent. Que voulez-vous ! L'on apprend à les connaître chez Diderot ou Rabelais ; la passion aidant, le Lutrin devient un pamphlet anticléric. Ces interprétations burlesques ou polémiques ne sont pas effacées de l'esprit de lecteurs même lettrés par les interprétations plus respectueuses mais inexactes encore du romantisme. Le préjugé est tenace, il faut le reconnaître, qui voit dans le moine une vertu nécessairement contrefaite, dans un chanoine une paresse douillette.

L'histoire des temps passés et celle des temps présents tiennent un autre langage. Elles constatent l'importance des ordres religieux en Suisse comme dans tout l'Occident. De cette importance vous êtes si bien persuadé vous-même que tout de suite, dans cette première série de votre collection, vous avez inscrit le nom d'un monastère. Vous n'avez pas choisi une ruine, un thème archéologique, mais une communauté toujours vivace, un sujet actuel. Ce sujet, puissé-je ne pas le déflorer et lui garder cette fraîcheur des vétustés que n'a pas desséchées un excès de littérature. Oui, sujet neuf, qui attend des poètes comme des historiens. Ils sont quel-

ques-uns qui jadis ou naguère ont connu l'attrait de Saint-Maurice d'Againe. Ils ont irrité notre désir de voir sourdre encore avec les fontaines spirituelles les sources d'une inspiration poétique digne de ces lieux. Ni les textes plus anciens, à commencer par les hymnes latines, ni les plus récents de Reynold¹ ou Ghéon, ne les ont complètement exprimés.

Les aimons-nous parmi les plus beaux de la terre ? Ghéon à la beauté ajoute la noblesse pour les qualifier.

« Avant de se creuser un passage à travers la roche et de se jeter dans le lac où son eau fidèle ne se perd pas, mais reparait intacte et bleue, pour aller féconder la terre du pays de Gaule, le Rhône, à dessein s'attardant, prend dans sa courbe cette presque île herbue où va camper notre légion ce soir. Une assemblée de géants l'environne que le soleil touche et quitte un à un... Cette grande scie qui mord dans les nuages, avec ses crocs de pierre grise ? Les dents de Morcles. Ce pic, au loin, qui devient couleur de grenade ? Le mont Catogne. Et plus près, la muraille qui nous opprime, est, si je ne me trompe, le soutien du plateau de Mé, avec la Dent du Midi, invisible...² »

Mais n'est-ce pas que, dans ce Colisée, il fait camper une légion bientôt massacrée ? C'est l'action qu'il considère plutôt que le paysage. Dès le XVII^e siècle, le brave Gaspard Bérody³ avait vu là un sujet

à traiter sous forme dramatique. Il mobilisa pour jouer son mystère cent quatre-vingt-huit acteurs : l'abbé, les chanoines, des magistrats, des artisans. Il nous donne dans sa chronique la distribution complète des rôles et s'enorgueillit de la présence de spectateurs de marque. Le ciel fut attentif à ne pas morfondre un si beau zèle : la pluie cessa pour la représentation sous les rochers de Vérossaz, de La Thébaïde Sacrée. Ce Bérody n'est pas sans talent. Amateur de grands spectacles, il lui arrive de trouver une idée ingénieuse ou forte, une expression vigoureuse, un bout de dialogue qui annonce Corneille — comme une aube pâle le soleil. Ces trouvailles (la confirmation de saint Maurice par le pontife romain, l'entretien de Maurice et du satellite) disparaissent dans l'amas des banalités et des platitudes, des gentilleses d'un goût douteux. Ces pauvres matériaux, trop peu résistants, tiennent ensemble pourtant ou à peu près par l'effet d'une foi sincère. Que je cite au moins cette prière :

C'est à toy que ie vien (ô Monarque celeste)
 Comme port assuré de mon humble requeste,
 A toy dis-ie des bons qui l'espoir ne refuse,
 Absoud ton criminel et pitoyable, excuse,
 Afin qu'après ma mort bienheureux par ta grace,
 Mon ame puisse voir son grand Dieu face à face

O Vierge sans peché des pecheurs Aduocate
Qui charesse les tiens sans iamais estre ingratae :
Impetre enuers ton filz ce diuin benefice
Que quiconque en ce lieu d'Agaunon par office
Mon nom reclamera en sa misère grande,
Ne desparte dicy frustré de sa demande.

Je t'offre mon esprit (Seigneur) mon corps, ma vie,
Reçois tout de ta main en acceptable hostie.

J'ignore ce que d'autres que Ghéon ou Bérody ont pu tirer de la Passio d'Eucher. Je ne sais pas comme vous ce que l'on a tiré récemment du scénario de Grégoire de Tours sur Sigismond⁴. Quel scénario ! Le roi poussé par sa seconde femme contre le fils de la première le fait étrangler, et s'en vient pleurer son crime dans le monastère qu'il avait fait édifier. Des scènes sont esquissées par Grégoire. Un jour de fête, le jeune homme reconnaît les vêtements de sa mère sur la nouvelle épouse. « Plein de colère : Tu étais indigne de porter sur tes épaules ces vêtements que l'on sait avoir appartenu à ma mère, ta maîtresse. Alors, transportée de fureur, elle excita son mari par des paroles mensongères... » Un jour suivant, « voyant son fils appesanti par le vin, le roi lui ordonna d'aller dormir ; et pendant son sommeil on lui passa derrière le cou un mouchoir noué dessous le menton, que deux

domestiques tirèrent à eux, chacun de son côté, jusqu'à ce qu'il fût étranglé». Mais sitôt le meurtre accompli, Sigismond se jette sur le cadavre et pleure amèrement... Ses larmes, ses pénitences ne suffirent pas à l'expiation...

Pour passer à un saint plus constant, connaissez-vous la légende de saint Martin de Tours et de son pèlerinage à Agaune? L'on n'a pas songé à en faire un miracle joué. Péan Gastineau, au XIII^e siècle, s'est contenté d'un récit — un de ces récits en octosyllabes d'une naïveté qui n'exclut pas malheureusement la sécheresse⁵. Saint Martin donc vint en Chablais et voulut voir le lieu du martyre. Il pria Dieu de lui faire découvrir les reliques.

Lors tret i petit coutelet
 Pour emporter i montolet
 De la terre, por saintuaire.
 Puis saillit, ne demora gaire,
 Un boillon de sanc contremont
 Qui de sei prendre le semont.
 Martins iiij ampoles a prises,
 Si y a des reliques mises
 Que notre sires li donna

etc.

Le narrateur ajoute que les clerks lui en prirent deux, la troisième fut remise à Tours et à Angers ensemble

(sic). Quant à la quatrième, de peur qu'elle ne lui fût enlevée, il la portait toujours à son cou...

Mais voilà que sous prétexte de poésie, je retourne à des curiosités qui ne satisfont ni l'esprit critique, ni l'esprit poétique. Ne vais-je pas laisser entendre que la parure de tout poème, de toute œuvre d'art c'est la poussière, et qu'il n'est de sujet que patiné. Je ne saurais le soutenir décemment devant vous qui chantez la poésie de l'Amérique. Je ne le soutiendrais devant personne puisque je ne le crois pas. Mais ne sacrifions rien de ce qui est susceptible de nourrir notre intelligence, notre cœur, notre imagination. Saint-Maurice, voilà plus que des pierres respectables, une de nos richesses. Doué d'une longévité qui n'est pas la durée des choses inertes, Saint-Maurice vit toujours. Une tradition définitivement rompue ne nous solliciterait pas de la même manière. L'on peut ressentir d'abord, dans le cloître de l'Abbaye, les impressions les plus désagréables : l'obscurité, des odeurs de marécage et de sépulcre. Puis le chant liturgique peut faire opérer une étonnante régression, fixer dans une atmosphère médiévale, mais pour qu'on y perçoive des voix qui ne sont plus d'aucun temps.

« Je n'avais jamais entendu une musique semblable. Elle porte l'âme en avant d'elle et plus haut : puis tout à coup retombe pour rejaillir. Ainsi l'achèvement n'est pas venu et c'est toute une vie d'arrière-

plan qui s'exprime maîtrisée cependant par la pensée qui suit, emportée par le sens caché des paroles ⁶. »

Expérience des âges reculés, expérience d'hier et d'aujourd'hui. L'actualité essentielle de Saint-Maurice c'est sa prière, sa prière nue, et sa prière revêtue de beauté. Serait-ce poésie? Tout en répudiant les confusions, ne peut-on pas soutenir, cher ami, que dans ce désintéressement, dans cette ferveur religieuse, un artiste reconnaît le signe des privilégiés. La matière est partout du poème, en tous les temps et sur tous les continents, mais pour l'informer, en faire quelque chose, il faut être quelqu'un. Et pour le recevoir, simplement, ce poème, il faut échapper aux tyrannies de la médiocrité. Tous les moines, certes, ne sont pas des artistes mais ils entretiennent en eux, autour d'eux et propagent des dispositions qui sont favorables à l'art. A moins qu'elles ne lui soient supérieures.

Des artistes d'aujourd'hui ont travaillé pour Saint-Maurice : Denis, Cingria, Guyonnet, Faravel, Feuillat, M^{me} Naville, etc. J'ai entendu quelques-uns d'entre les chanoines parler de leurs œuvres. Quel amour de l'art ! Cet amour qui ose courir le risque d'apprécier ce qui n'est pas encore classé. Ces œuvres servent. Elles n'en sont pas moins belles. Nombre d'artistes n'en ont-ils pas assez de cet exil dans le parc plutôt froid de l'art indépendant. Une

église où, hélas ! se peuvent rassembler bien des laideurs, peut aussi favoriser d'heureuses collaborations pour un art vivant. L'architecture et la peinture, l'orfèvrerie et la broderie — comme la musique, toutes les formes de la beauté sont inclinées devant l'Invisible Beauté mais pour s'animer des palpitations du cœur profond des hommes. Cependant à peine ai-je touché à cet aspect artistique de l'Abbaye. J'ai compris que plutôt qu'un décor c'est une communauté que vous vouliez faire connaître et son esprit. Puissé-je n'être pas trop inférieur à cette tâche. L'admiration, ce partage des sages et non pas des sots, comme croyait une grande dame, vous a dicté peut-être vos plus belles pages. Si vous découvriez à travers les miennes une raison d'admirer un peu davantage une vieille institution de la Suisse romande, j'en éprouverais du plaisir.

Je vous prie de croire à mon amitié.

LES MARTYRS

*Canonici Agaunenses
cultu speciali Sanctum
Mauritium ejusque Socios
prosequantur...*

(Const. V.)

Croyez-vous, comme Barrès, qu'il est des lieux élus de toute éternité pour être le siège de l'émotion religieuse ? Si vous partagez sa croyance précaire dans la vertu spirituelle de certains paysages, je doute que celui-ci puisse en bénéficier. Quand on vient ici franc de science et de préjugés, ce fond de vallée semble n'être qu'un trou où le soleil, aux plus beaux jours, pénètre quelques heures seulement. Tôt, longtemps, l'ombre règne, et toujours la clôture des hautes montagnes dresse une architecture désordonnée. Le Rhône parvenu jusqu'ici ne va-t-il pas refluer ? Où passerait-il et nous avec lui ? La gare qui met ce qu'il faut de fer et de noirceur parmi l'herbe et les pierres afin de les enlaidir, d'où reçoit-elle le train pour l'envoyer à Martigny ? D'un trou. La vallée parfois s'emplit du vacarme des canons dissimulés là-haut, de chaque côté, dans des forts qu'on ne découvre pas. Drôle d'introduction à la vie dévote ! Au point le plus bas, son clocher signale une abbaye, mais sous la menace du rocher et de l'ennui.

Livrons-nous au fleuve puisqu'il passe quand même : le défilé franchi, la menace s'éloignera et à quelques kilomètres, nous retrouverons la coupe immense de lumière et de sérénité. Non ! Demeurez

ou revenez, et au hasard de la promenade, avec la complicité des variations saisonnières, vous découvrirez les agréments de ce paysage : le vignoble du côté de Lavey, Vérossaz, surtout les jeux du soleil à son lever et à son coucher sur les sommets de neige et de granit. Il crée d'étranges enchantements. L'autre matin, dans un ciel brouillé, la Cime de l'Est, sournoisement éclairée, avait des reflets couleur de soufre, comme un Greco. Ses aspects plus grandioses, sa vertu mystique même si vous voulez, c'est l'histoire qui les lui confère et singulièrement un événement.

Malgré l'étroitesse du défilé, avec le Rhône passait dès longtemps une route. Agaune marquait une étape sur une grande voie de l'Occident vers l'Orient. De Strasbourg et de Mayence, ou de Lyon et de Genève, pour se rendre en Italie par le Grand Saint-Bernard, soldats et marchands venaient prendre gîte ici. Cité de passage, la cité des Nantuates réussit cependant à fixer des légionnaires, une petite aristocratie qui n'exigeait pas toutes les commodités et tous les divertissements.

En mourant dans la plaine de Verolliez, des soldats romains instaurent une tradition, et fondent, de loin, une institution ; mais eux-mêmes qui donc les amène ? Ne sont-ils pas entraînés dans un vaste courant d'histoire ? L'« accident » qui les abat

ensanglantés en terre étrangère signifie l'ère nouvelle qui commence, rappelle aussi l'antique civilisation qui finit. Elle finit, mais sans que soient perdus tous ses fruits. Saint-Maurice possède ses vestiges païens et ce sont les religieux qui avec un respect apparemment paradoxal les découvrent et les conservent. A la porterie du monastère où, dans les murs, sont encastrées des inscriptions, s'érige un autel au Dieu apaisé. *Deo sedato*, appellation très rare dit-on, qui éveille l'intérêt du latiniste, mais imprévue dans une maison qui donne un autre sens à nos vénération. Cependant elle ne détonne pas, au vestibule, puisqu'elle exprime une piété qui connaît mal son objet sans doute et s'égare, mais entretient au cœur de beaucoup de religieuses dispositions. Dans cette retraite où règne le Dieu mieux connu, des inscriptions peuvent, au Martolet, au petit musée, en rappelant l'antique habitat d'Agaune, consacrer des sentiments d'une éternelle valeur : l'amour filial ou la fidélité conjugale. L'antiquité n'est pas humiliée. A l'entrée des catacombes, un arc romain prend, si l'on veut bien, valeur de symbole, puisque au bout du chemin mystérieux où le chanoine Bourban exerça sa ténacité, on arrive à l'arcosolium de saint Maurice. L'admirable trésor suggère de semblables réflexions. L'une de ses merveilles, le vase de sardonix, repré-

sente avec beaucoup de style en son relief polychrome, une scène dont on n'ose préciser la signification mais dont le caractère purement antique frappe aussitôt. Si c'est un grand plaisir pour les yeux de suivre sur la pierre rouge ou grise son souple dessin, c'est, dans cette chapelle, une surprise aussi de remonter par l'imagination vers les temps sans baptême. Il est vrai que le vase de sardonix a été baptisé par la légende (légende très tardive, au reste) puisqu'elle raconte qu'il fut offert par un ange à saint Martin de Tours pour contenir un peu de sang miraculeux. Mais l'essentiel est qu'il soit là toujours, dépouillé du prestige d'une telle origine et d'un tel service — et très riche encore de sa seule beauté. Les formes païennes, où ne vont-elles pas subsister ? et jusqu'à quand ? Le reliquaire de Teudéric est orné de pierres précieuses où sont gravées les images de Jupiter, de Mars... Le P. Berthier admirait fort une autre coupe dite de Charlemagne dont il a publié une description détaillée⁷. Elle affecte la forme d'un ciboire. Il est cependant bien improbable qu'elle ait jamais contenu l'hostie eucharistique ; en effet, si ses médaillons racontent la vie du Sauveur, le petit groupe qui sert à lever le couvercle représente le centaure Chiron chargé du jeune Achille. L'orfèvre du XIII^e siècle n'a pas craint ce rapprochement !

Mais un chanoine, un jour, ne le pouvant tolérer « ne trouva rien de mieux que de cacher le centaure dans l'intérieur et parmi les reliques. Heureusement, il n'eut point l'idée de le détruire ! » Le chanoine Bourban fit remettre le groupe à sa place naturelle. Celui qui redoute ces inventions mythologiques ne va pas jusqu'à détruire le petit centaure, et celui qui les accueille va jusqu'à le placer, comme un ornement, sur un vase liturgique.

L'intention générale ici ? ne renier aucune sagesse, aucune beauté. Des dieux périmés fournissent des formes agréables, et les sybilles, une fois bien assuré l'art de les reconnaître, peuvent rejoindre les prophètes. L'Abbaye n'a pas été un foyer d'humanisme, du moins rien n'autorise à le croire, mais elle a compté des lettrés, des artistes ; elle en compte encore, dont les ferveurs s'alimentent aux sources antiques comme aux plus modernes. Dans les vastes corridors, à l'heure de la récréation, le propos peut tomber sur Homère ou Sophocle. J'indiquerai plus loin ce que les chanoines font pour servir les humanités et susciter — quelques-uns d'entre eux — chez quelques-uns de leurs élèves au moins, l'admiration d'une antiquité à qui fut refusé pourtant l'incomparable message qui, selon les chrétiens, divise l'histoire du monde et — reçu ou refusé — divise l'humanité.

Agaune change de caractère, Agaune changera de nom, du fait d'un événement sans analogue, je crois, au martyrologe. Mais cet événement est-il historiquement certain ? Son historicité a été contestée et avec des arguments qui ne sont pas tous négligeables. Elle nous paraît établie néanmoins solidement.

Le martyre de saint Maurice et de ses compagnons est raconté pour la première fois par celui que Tillemont appelait le grand Eucher. Eucher, évêque de Lyon au V^e siècle, avait recueilli la tradition de Théodore, indirectement. Cette tradition la vint-il recueillir à Agaune même ? On en dispute. C'est possible à cause de sa dévotion à saint Maurice et parce que sa description du pays et du sanctuaire est exacte sinon minutieuse. Quoiqu'il en soit, cette tradition affirmait que Maximien faisant trêve avec les nations barbares avait tourné toute la force de ses armes contre le christianisme. Il voulut obliger une de ses légions composée de chrétiens à marcher contre des coreligionnaires. Ils refusèrent. Maximien furieux ordonna qu'ils fussent décimés. Et comme sa cruauté demeurait sans succès auprès des survivants, il répéta son ordre. « Le plus grand soutien de la foi fut saint Maurice qui, selon la tradition, était alors primicier de cette légion, et dont les exhortations furent appuyées de celles

d'Exupère, son aide de camp, comme l'on dit dans les armées, et de Candide, sénateur des soldats... » Incapable de vaincre le refus héroïque, Maximien ordonna d'entourer les Thébéens qui, s'abandonnant à leurs bourreaux, furent tous massacrés. « La terre, en cet endroit, fut couverte des corps morts des saints ; elle fut arrosée par des ruisseaux de ce sang précieux. »

La *Passio* soulève plus d'une difficulté. Elle contient plus d'une erreur. L'auteur s'est trompé sur le prince de qui relèvent Agaune et Octodure dès 293. Il s'est trompé sur la constitution d'une légion à cette époque... Personne aujourd'hui ne songe à l'admettre telle quelle en chacune de ses phrases, comme un document absolument inattaquable. *Roman historique*, dit Mgr Besson, en s'appuyant sur le classement des hagiographies du P. Delehaye, c'est-à-dire, récit orné de réminiscences littéraires, chargé de lieux communs et de développements oratoires, mais qui retrace un fait essentiel, historiquement vrai. Eucher rapporte que Théodore, évêque d'Octodure, avait fait construire une basilique pour y recevoir les corps des martyrs qu'il avait exhumés. L'archéologie est venue confirmer dans une certaine mesure et compléter le témoignage littéraire⁸. En effet, cette basilique primitive, appuyée au rocher, était contiguë à un tombeau

qui, lors de la reconstruction, au début du VI^e siècle, se trouva placé exactement sous l'autel. Ce tombeau a été retrouvé comme les traces de ces édifices primitifs.

Il est indubitable que le culte de saint Maurice et de ses compagnons remonte en tout cas à la seconde moitié du IV^e siècle au lieu même où il aurait confessé sa foi moins de cent ans auparavant. Mais l'événement lui-même ? Il n'y a, je pense, qu'une réponse à faire au scepticisme irréductible. Il doit expliquer comment est née la légende d'un martyr et comment un évêque réussit à imposer ce culte dans une agglomération déjà ancienne. J'avouerai que les explications proposées par la critique qui ne croit pas à une persécution sanglante près d'Agaune me semblent marquées au coin de l'arbitraire et de la fantaisie. Quand celui-ci voit dans les pseudo-martyrs une transformation de quelques habitants de la Vallée Pennine tués par les légions de Galba et révéérés comme héros nationaux ; quand celui-là veut que Théodore ait pris ses reliques dans un cimetière gallo-romain, estimez-vous que l'ingéniosité de l'un ou de l'autre l'amène à des explications, je ne dis pas évidentes, mais plausibles ou vraisemblables ? La reconnaissance du fait essentiel : l'exécution dans la plaine d'Agaune de soldats refusant d'obtempérer à des

ordres qui blessaient leur conscience de chrétiens, soulève moins de difficultés que la solution « critique », et elle a pour elle de s'appuyer sur des documents.

Mais est-ce que ce sont bien leurs corps que transporta Théodore, au témoignage d'Eucher, dans l'église qu'il édifia en leur honneur ? L'évêque de Lyon nous dit qu'ils furent, à ce qu'on raconte, révélés à l'évêque d'Octodure bien des années après l'événement. (*Beatissimorum Acaunensium martyrum corpora post multos passionis annos sancto Theodori ejusdem loci episcopo revelata traduntur.*) En quoi consista cette révélation et quelle place faut-il lui assigner dans l'histoire du culte de nos martyrs ? Mgr Besson montre dans son ouvrage que la révélation des reliques du saint est une conséquence de sa sainteté, qu'elle n'a pu donc la fonder. Il montre que le mot *revelatio* ne doit pas nécessairement s'entendre d'une révélation surnaturelle. « Dans l'hagiographie médiévale, *revelatio* signifie très souvent la cérémonie par laquelle on exhume des corps saints, pour les reconnaître ou pour les offrir à la vénération des fidèles. C'est ainsi que Du Cange donne explicitement la définition suivante : « *Revelatio exemptio sancti corporis ex tumulo, et ejusdem elatio* ». En somme, rien dans le texte d'Eucher ne nous oblige à penser à une révélation surnaturelle.

De même que les Agaunois du IV^e siècle se transmettaient le souvenir d'un groupe de martyrs, de même ils pouvaient se montrer l'endroit exact où reposaient leurs corps, sans doute tous ensemble, un peu en dehors de la ville, selon l'usage romain et, puisque la vallée était étroite, assez près du Rhône. Il peut se faire que les grandes eaux aient découvert en tout ou en partie leurs ossements⁹. »

Reconnaissons ce qu'il y a d'hypothétique dans de telles considérations, et d'obscur dans l'expression qui les provoque ; peut-être, cependant, auront-elles raison des scrupules qui empêcheraient qu'on s'inclinât devant les châsses. Si ces scrupules subsistent, ce que nous comprendrions, ils ne sauraient amener les catholiques ou ceux qui ne le sont pas à se scandaliser d'une dévotion dont le mérite, selon la doctrine de l'Eglise, n'est pas attaché à l'authenticité matérielle de la relique. Ils ne sauraient entraîner la nécessité de nier le fait du martyr, de dépouiller Verolliez de son caractère historique et religieux.

*Evictis transmissisque angustiarum faucibus subito
nec exiguus inter montium rupes campus aperitur.
In hoc legio sancta consederat...*

Ce paysage a une dureté que les eaux qui chantent au printemps parmi les éboulis et sous les ronces, ne parviennent pas à adoucir. Et quand l'ombre crépusculaire l'envahit, elle y répand plus de tristesse que de mystère. Heureusement la charité a mis sa marque ici. Le chanoine Gard reprenant une idée fort ancienne voulut qu'en ces lieux consacrés des religieuses qui s'appelleraient Sœurs de saint Maurice, recueillissent des orphelines ; et depuis 1868, je crois, se dresse un orphelinat dans le champ des martyrs. La douceur de ce paysage c'est le vol blanc des cornettes à l'entour d'une modeste chapelle du souvenir¹⁰. Aurons-nous assez de confiance et d'imagination pour dresser en cet espace presque désert les tentes des soldats, pour assister, dans cet amphithéâtre construit par la nature, à la tragédie racontée par Eucher ? Parmi cette rudesse corrigée par la tendresse chrétienne, la *Passio* offre un thème à la méditation du plus sceptique. Elle lui donne ou lui rappelle une leçon d'histoire et de politique en des termes dont il ne contestera pas l'éloquence. Elle repousse l'idée essentielle de l'impérialisme romain pour lui substituer l'idée de l'Évangile. Les empereurs ont cru à l'incompatibilité du christianisme avec tout État en général, et avec l'État romain en particulier. Une loi attribuée au vieux Numa proscrivait tout

culte étranger à moins d'une reconnaissance par l'Etat. (*Separatim nemo habessit deos, neve novos sive advenas nisi publice adscitos*)¹¹. Nationalité et religion étaient étroitement unies. Et voici que sous l'Empire, l'Empereur est exalté au rang des dieux. La religion impériale tente de capter toutes les forces vives au profit de l'Etat, d'absorber la théologie dans la politique. Tentative vaine à l'heure où le christianisme paraît, et rejette même la formule ambiguë de Végèce : *Imperator tanquam corporalis deus*. Ce n'est pas qu'il dresse ses adeptes en révolutionnaires. Il demande l'obéissance civique, la célèbre, mais avec une décision et une vigueur tout de suite parfaites, il ramène César à sa fonction et remet Dieu dans ses droits. Le maître de la terre n'est pas tout-puissant et sa puissance qu'il tient d'un plus grand que lui n'a pas de sûre garantie en dehors de la soumission à la loi divine. C'est le sens du discours du primicier Maurice sur le point de mourir, discours qui, dans la perspective de l'histoire, développe toute sa signification :

« Nous sommes tes soldats, Empereur, mais aussi, rien ne nous retiendra de le proclamer, nous sommes les serviteurs de Dieu. Nous te devons le service des armes, nous Lui devons une vie exempte de péché. Tu nous a payé la solde pour notre service, Lui nous a fait passer du néant à la vie. Nous n'avons

pas le droit en t'obéissant, ô Empereur, de renier Dieu notre Créateur, le nôtre, et que tu le veuilles ou non, le tien... Si tu ne nous obliges pas à commettre des forfaits qui Lui soient une offense nous t'obéirons encore comme nous avons fait jusqu'ici. Dans le cas contraire, c'est Lui que nous suivrons et non pas toi... Nous avons combattu à cause de la foi jurée ; mais à quel titre donc te conserverions-nous cette foi si nous étions infidèles envers Dieu ? En effet, c'est à Lui que nous avons prêté nos premiers serments ; nous nous sommes liés ensuite seulement, envers notre prince. Si nous violions nos premiers engagements, tu dois bien penser que les seconds n'auraient plus de garantie. Tu nous ordonnes de rechercher les chrétiens pour les châtier. Dès maintenant, tu peux cesser tes recherches : nous voici, nous qui croyons en Dieu le Père, Créateur de toutes choses, en son Fils Jésus-Christ qui est Dieu. Nous avons vu nos compagnons avec qui nous partagions travaux et dangers abattus par le fer, nous avons été arrosés de leur sang ; nous n'avons pas pleuré la mort de nos frères d'armes ; ce n'est pas de la douleur que nous avons éprouvée, mais de la joie, et nous avons chanté des louanges parce qu'ils ont été jugés dignes de souffrir pour leur Seigneur Dieu. Et maintenant, l'ardent désir de conserver une vie bientôt achevée

ne nous précipitera pas dans la révolte ; non, le le désespoir même si puissant dans le péril ne nous dressera pas armés contre toi, ô Empereur. Et pourtant, nos armes, tu vois, nous les tenons bien en main, et nous ne résistons pas : nous aimons mieux recevoir la mort que la donner, nous préférons une mort innocente à une vie criminelle. Aussi décrète, ordonne tout ce que tu voudras, emploie le feu, les supplices, le glaive : nous sommes prêts à tout subir. Nous sommes chrétiens et nous ne pouvons persécuter les chrétiens »¹².

Ces propos où la lucidité s'allie à l'enthousiasme ont-ils été tenus un jour de l'an 285 ou 286, ont-ils été inventés par Eucher cent cinquante ans plus tard ? Dans ce dernier cas, ils ne tombent pas dans l'insignifiance d'un vulgaire apocryphe car ils dégagent l'esprit d'un fait qui est arrivé, s'est répété, et ils traduisent la pensée d'un évêque du V^e siècle sur le christianisme en face du pouvoir civil. La réflexion le prolonge ; le conflit dont il jaillit ne reparait-il pas à toutes les pages de l'histoire pour soulever, si la pensée religieuse n'est pas anémiée ou domestiquée, une protestation toute semblable ? Antigone, je le sais, opposait à la loi transitoire de Créon, la loi immuable inscrite en son cœur fraternel. Mais depuis l'avènement du Christ et de son Eglise, l'antagonisme a pris une autre ampleur,

une autre violence. « Depuis son institution, remarque Claudel¹³, l'Eglise catholique n'a pas cessé, sur tous les points du globe et à tous les instants de la durée, d'avoir des difficultés avec toutes les formes de la société et de l'Etat, même de celles qui paraissent lui emprunter leurs principes constitutifs. » Non pas qu'il y ait, ajoute-t-il, dans le christianisme un principe antisocial, comme le croyaient les empereurs romains. « On dirait plutôt qu'il contient un principe architectural si énergique et si vaste qu'aucune société actuelle n'est capable de le contenir et de l'abriter complètement, de fournir à notre âme cette habitation permanente dont elle a besoin. » Claudel corrige encore : « Il y a dans le christianisme des principes profonds de paix sociale *actuelle* que constituent des idées comme celle de la fraternité en un Père commun, de communion à une table unique, d'acceptation du présent et d'attention au futur, et d'un ajournement général de nos satisfactions personnelles. Aucun gouvernement ne trouvera les chrétiens révoltés, mais ce qui est pis, ils les trouvera foncièrement indifférents. Il éprouve une sourde irritation de sentir qu'il y a dans une âme chrétienne quelque chose qui n'est pas pour lui, et qui foncièrement lui échappe... Aucune relation humaine ne saurait prévaloir contre le lien sacré qui unit la créature à son Créateur. »

Après bien des siècles d'expérience historique, c'est un écho du discours d'Eucher.

L'Eglise, spiritualité organisée, mais plus spécialement les couvents dans l'Eglise, parce qu'ils affirment d'une façon plus claire et plus massive leur indépendance relative, éveillent des soupçons, déchaînent la persécution. L'abbaye de Saint-Maurice naît, grandit et dure pour honorer le refus de détourner au profit des puissances de chair une obéissance et une piété qui vont ailleurs.

Telle est la mission que lui imposent ses plus lointaines origines, le souvenir des martyrs qu'elle vénère au titre d'intercesseurs. Ce qui attriste dans son histoire ce sont les hostilités, les envies sourdes ou déclarées qui la minent, la dépouillent, bien plus encore ses propres défaillances, l'oubli de son destin. Ce qui réjouit, émerveille, c'est qu'elle ait retrouvé plusieurs fois au cours du temps, la santé et la mémoire, et qu'aujourd'hui, pour l'honneur de l'une et de l'autre s'accordent parfaitement une abbaye et un gouvernement.

Elle fut fondée en 515.

Il est certain qu'avant sa fondation, à Agaune les pèlerins se rendaient en grand nombre. Il est probable que l'évêque résidant non plus à Octodure

mais dans la ville des Martyrs y présidait un collège épiscopal de clercs. Mais la fondation d'une abbaye proprement dite n'est pas antérieure à 515. Elle est due à la libéralité de Sigismond, fils de Gondebaud. Son père vivait encore, mais associé depuis peu au gouvernement, il semblait qu'il eût hâte de démontrer sa générosité, d'exercer l'une des plus nobles prérogatives de la royauté. Lors de la cérémonie de l'inauguration, l'orateur, saint Avit, louait cette munificence qui déjà avait rempli les églises de trésors et de fidèles, avait « construit à ses frais les autels, et les avait enrichis de ses dons ». La fondation nouvelle, cependant, plus magnifique que les précédentes, défiait toute comparaison.

« Qui pourrait en effet méconnaître ce qu'il y a de glorieux dans cette innovation grâce à laquelle, tandis que pendant les intervalles des offices, le culte cesse dans les autres sanctuaires, dans celui-ci, la voix des chrétiens retentira perpétuellement, le Christ sera perpétuellement célébré, perpétuellement entendu, et paraîtra vous exaucer perpétuellement en habitant désormais parmi vous. » Sigismond instituait une louange perpétuelle (*laus perennis*), un office divin continu comme la flamme du sanctuaire. La flamme brille pour le Christ, c'est à Lui que va la louange. S'Il est présent mys-

tiquement dans ses martyrs (*Christus in martyre*) d'après Tertullien, c'est à Lui, non pas à eux, que l'on construit des temples, que l'on consacre des prêtres pour des rites où le rôle des saints est d'intercéder. Saint Avit avait conclu par des vœux... Que l'univers envie ce que ce lieu vient d'inaugurer ! Qu'aujourd'hui commence l'éternité pour cette œuvre pieuse, et pour ce pays la célébrité ! Et ses vœux furent en partie exaucés, puisque la *laus perennis* pratiquée en Orient mais insolite en Occident fut presque tout de suite imitée, aux VI^e et VII^e siècles, à Dijon, à Châlons, à Saint-Denis, ailleurs encore, et que, de ce fait, l'Abbaye, sinon son office original, devait assurer la gloire d'Agaune.

Après l'enthousiasme, la ferveur plus pure des débuts, l'on constatera des contrastes un peu comme dans la vie de Sigismond lui-même. Le meurtrier de Ségéric était capable de se repentir et de faire pénitence et il méritait, après avoir subi l'injure de ces temps sans pitié, que l'abbé Venerandus vînt tirer son corps, ce qui en restait après trois ans d'attente, pour le transporter dans l'église St-Jean (aujourd'hui église St-Sigismond). L'on vit alors sous les Mérovingiens et après, dans une sorte d'exaspération sanguinaire ou — plus rarement — dans une espèce de sainte folie du renoncement. L'insécurité, la menace qui s'exécute,

égarent. Les Lombards en 574 tombent sur l'Abbaye et la ruinent. (Plus tard les Sarrasins recommencent, puis les Hongrois.) Les moines eux-mêmes, au milieu des calamités, montrent des mœurs plutôt rudes. Si l'on en croit Marius d'Avenches, en l'année 565, les moines d'Agaune sont alors capables sous le coup de la colère d'aller assaillir pendant la nuit l'évêque Agricola : la lutte s'engage et les moines blessent grièvement clercs et laïques qui défendaient leur évêque. Image vraie ou vraisemblable. Mais vraie ou vraisemblable aussi celle d'un saint Amé qui après avoir passé trente ans au monastère où son père l'avait amené, monte dans la solitude du rocher pour se recueillir, se mortifier avec plus de rigueur. Après trois ans d'une retraite au pain et à l'eau, il est enlevé par l'abbé de Luxeuil, Eustathe, qui, reconnaissant cette flamme de sainteté, déclare qu'elle ne doit pas être cachée sous le boisseau (*affirmans lucernam non esse sub modio occultandam*). Et l'ascète fondera, gouvernera Remiremont¹⁴.

L'Abbaye, richement dotée, avait des terres étendues, même lointaines ; elle allait provoquer la cupidité des princes. Les Carolingiens, moins respectueux que leurs prédécesseurs des biens de l'Eglise, allaient les distribuer en bénéfices. Vers 735 déjà, c'est un duc qui, « introduit sans doute par la grâce de Charles Martel à la faveur des trou-

bles du temps», gouverne Agaune¹⁵. Puis pendant un siècle, ce sera l'évêque de Sion, «ce qui ne valait guère mieux»¹⁶. Notons cependant que parmi ces abbés-évêques, Vulchaire donne à l'Abbaye un lustre nouveau et qu'Altée fut vénéré comme un saint. Aimon en 856 fut chassé par le duc Hubert, un usurpateur qui n'avait pas reçu les ordres majeurs. L'Abbaye tombe aux mains des laïques. Le pape était intervenu dès le début du siècle pour confirmer ses privilèges et donations, ordonner la libre action des abbés, proclamer l'exemption de toute juridiction autre que celle du Saint-Siège. Mais c'est le système de la commende qu'il eût fallu briser. Sous les rois de Bourgogne, comme sous les princes de Savoie, le système résiste. Et non seulement il pousse à la sécularisation du domaine abbatial mais, ce qui a une autre importance, à la sécularisation de la vie des chanoines. Peut-être y a-t-il des efforts qui momentanément aboutissent ; avouons que pendant une longue période la fondation de saint Sigismond montre un visage méconnaissable.

C'est la réforme de 1128 qui lui restitue sa vraie physionomie¹⁷. Réforme d'un grand intérêt parce qu'elle se rattache au mouvement général de réforme cléricale conduit surtout par saint Bernard. Elle a consisté, ici comme ailleurs, à soustraire l'Eglise aux

influences féodales délétères qui l'avaient envahie, à lui faire recouvrer une indépendance indispensable à l'accomplissement de sa mission. Un prince de la Maison de Savoie, Amédée III, qui en 1116 portait encore le titre d'Abbé de Saint-Maurice, s'est honoré en abandonnant son titre et ses droits, et en décrétant de concert avec l'évêque de Grenoble saint Hugues, « un vétéran du parti de la réforme », le changement de la constitution intérieure de l'Abbaye. L'acte du 30 mars 1128 introduisait des chanoines réguliers, soumis à la règle de saint Augustin qui avait pris au XII^e siècle un essor extraordinaire.

Victoire incontestable de l'esprit religieux et monastique, mais qui n'est pas décisive, qu'il faut continuer. Il s'agissait maintenant de guérir une désolante misère puisque dans cette maison, construite à cet effet, l'office divin avait cessé... Réforme lente, œuvre de patience : il fallut supporter les séculiers parmi les réguliers, se contenter d'un prieur. En 1147 enfin, on eut un abbé. Dans les chartes, les Martyrs Thébéens sont considérés comme alliés spirituels des partisans de la réforme. En 1148 le pape Eugène III qui de France retournait en Italie s'arrêta à Saint-Maurice pour y célébrer la dédicace de la nouvelle église. Et en souvenir de ces célestes alliés, il conférera aux chanoines le

droit de porter le camail écarlate. Un autre pontife, Célestin III, un peu plus tard, accorde à l'abbé le privilège de célébrer la messe avec la mitre et l'anneau.

Le XII^e et le XIII^e siècles apparaissent comme des siècles de restauration et de prospérité. Si tous les conflits pour la possession ou la juridiction ne sont pas résolus entre les seigneurs laïques ou l'évêque de Sion et les chanoines, ceux-ci ont de puissants protecteurs tant civils que religieux aux plus hauts degrés de la hiérarchie. La sympathie plus générale les soutient, et une plus générale participation à leur culte des Martyrs. L'évêque de Lausanne proclame que Saint-Maurice n'est pas une église parmi les autres : elle mérite le respect du monde entier à cause des reliques des Martyrs Thébéens. La piété de Louis IX aime à s'adresser à ces intercesseurs. Il reçoit comme une insigne faveur les reliques qu'il a demandées et pour les abriter il fait construire un prieuré à Senlis. Les documents du XIII^e siècle la désignent, dit M. Maxime Reymond¹⁸, comme le centre intellectuel et politique essentiel du bassin du Rhône et du Chablais vaudois et savoyard. De ces siècles plus fortunés que les précédents, un édifice subsiste : un beau clocher, qu'on eut l'heureuse idée de garder lorsque au même siècle on rebâtit l'église plus

loin du rocher pour qu'elle ne souffrît pas d'éventuels éboulements.

Il est plus facile de faire tenir ensemble des pierres que de conserver intact un édifice spirituel. L'hostilité peut renaître au dehors, et au dedans se perdre le zèle et le courage. Aux siècles suivants, l'Abbaye jette encore un vif éclat. Elle attire les plus grands princes : Charles IV, qu'accompagne le Comte Vert, généreux dans son testament, Sigismond, qu'accompagne Amédée VIII. Amédée VIII essaye à Ripaille une réplique de Saint-Maurice. Antipape sous le nom de Félix V, il continue ses faveurs à l'Abbaye. Mais sans compter que du commencement du XIV^e siècle au commencement du XVI^e, de Philippe le Bel à Walther Supersaxo, les contestations reprennent plus vives à propos de tel ou tel domaine, dès le début de cette période, Aubert cite le statut capitulaire des plus fâcheux de Jacques d'Ayent. Ce statut autorisait les religieux à acquérir des biens, à en jouir pendant leur vie, et à les léguer par testament à l'un des offices de l'Abbaye. Ce statut qui ne favorisait pas l'esprit de pauvreté contredisait la règle même de saint Augustin et acheminait vers la dissolution de la vie de communauté. Ses effets développés plus ou moins devaient se prolonger. L'Abbaye vit de son passé, entretient mal le lustre de ses souvenirs,

sans fidélité vraie, créatrice. Un Bernardi d'Allinges voue ses soins à Vérossaz où Sigismond était allé pleurer son crime. Est-ce avec la même ferveur qui poussait un Borcard deux siècles plus tôt à Verolliez ? Le XVI^{me} siècle, ce siècle d'ardeur, de parti pris, trouve une Abbaye affligée d'une anémie traditionnelle. Même ceux d'entre ses membres qui ont zèle et talent accusent des faiblesses. L'on a vanté l'intelligence, l'érudition de Jean Miles, député au Concile de Trente. Il agit vigoureusement contre la Réforme en faisant brûler un grand nombre de livres hérétiques, ce qui déclencha une violente réplique de Berne. Or ce même Miles livra, peut-on dire, le gouvernement de l'Abbaye à l'évêque de Sion et au gouvernement valaisan. Il est probable qu'il s'en alla mourir de chagrin à Bagnes. Adrien II de Riedmatten¹⁹, à la fin du siècle, est un peu sa victime, victime du système : il est aux mains du gouvernement. Il nourrissait l'ambition de succéder à son oncle sur le siège de Sion. Son ambition l'incline à la prudence et, un moment, à une prudence qui frise, me semble-t-il, la lâcheté. Pour empêcher la conquête du Valais par les idées nouvelles, des capucins étaient venus de Savoie. Il ne les autorisa pas à prêcher habituellement « car, dit-il, il n'osait le faire sans l'agrément des hauts conseillers de la Ville de Sion ». Les capucins

purent se reposer, revenir de temps en temps prêcher à l'Abbaye, mais chaque fois, ils durent s'éloigner. Ils demeuraient à Monthey. Plus tard, il changea de conduite, mais parce que l'approbation des cantons catholiques, leur pression même, l'y avait aidé. Il était, il est vrai, curieusement entouré si trois ou quatre chanoines seulement n'avaient pas apostasié dans leur cœur. Le même historien rapporte qu'à cette date « à Saint-Maurice, on ne connaissait plus d'autre pratique de la religion que la célébration de la messe. L'ignorance et la vie licencieuse des ecclésiastiques avaient fait cesser toute prédication et toute pratique de dévotion.²⁰ » Dût-on reconnaître dans ce texte quelque goût pour l'antithèse apologétique (avant — après l'apparition des capucins), de toute façon nous sommes loin de la plénitude de la vie liturgique ! Il fallut longtemps pour la préparer. Peut-être par défaut d'hommes. Selon les notices d'Aubert qui sont à refaire, je le sais, mais qui n'ont pas été contestées dans les grands traits, cet abbé-ci est orgueilleux et cupide, celui-là est indolent, et si une volonté se déclare d'opérer une réforme comme chez un Maurice Odet, elle se heurte à l'opposition du chapitre ou du gouvernement. Du reste, que sont devenues les « normes » sigismondines ? Quel pauvre groupement pendant les temps modernes ! Sous Georges

Quartéry, l'on compte sept chanoines dont trois séculiers. Sous Jodoc Quartéry, ils sont quatre ! Mais enfin dès le XVII^e siècle la vie commune est rétablie²¹. L'on construit ou l'on reconstruit. L'Abbaye va prendre l'aspect que nous lui connaissons avant d'être habitée par l'esprit que nous admirons. Cet esprit, il s'éveille dès l'Ancien Régime. La Révolution exige des rançons, menace le trésor ; on le disperse pour le cacher. Des prêtres français se réfugient à Saint-Maurice²². Avec Bonaparte, l'Abbaye court le risque d'être absorbée dans l'Hospice du Saint-Bernard et pour la faire disparaître Bonaparte prévoit d'efficaces mesures. L'esprit révolutionnaire, subsistant, se développant dans le pays va l'assaillir. Elle tiendra le coup. Un décret du 11 janvier 1848 déclare propriété de l'Etat les biens des communautés religieuses comme ceux de l'évêché et du chapitre de Sion. L'Etat prétendait limiter le nombre des chanoines à douze et consentait à prélever sur la liquidation la somme nécessaire à leur entretien. « Les dispositions en faveur de l'Abbaye, disait l'art. 20, ne sortiront d'effet qu'autant que l'administration de cette maison fournira un état détaillé de sa fortune et de la gestion des dix dernières années. » Le Grand Conseil disposait des biens et des chanoines, envisageait, en cas d'insoumission,

de supprimer l'Abbaye. L'abbé, conseillé par le nonce, négocia et réussit à réduire les prétentions draconiennes du radicalisme valaisan. Ces décrets furent rapportés, du reste, en 1859, mais à cette date la plupart des biens avaient été aliénés²³. Dans l'épreuve, l'Abbaye a pris conscience de sa vigueur, une vue plus nette de sa mission, elle nourrit l'espoir, le désir de la mieux remplir.

A travers les calamités de toutes sortes, les contestations, les interventions, le bruit des armes, la fumée des incendies, parmi des espaces de relâchement ou de somnolence, trois îlots ou trois îles d'action lumineuse apparaissent : les origines, le XII^e et le XIII^e siècles, le XIX^e et le XX^e. Cette très vieille institution est de celles qui, en nous invitant à confronter les temps, nous font justement apprécier le nôtre. Les abbés qui se sont succédé à Saint-Maurice depuis le début de XIX^e siècle jusqu'à nos jours, honorent de leurs portraits la galerie abbatiale.

Mgr Bagnoud, abbé à 31 ans et pendant plus d'un demi-siècle, mériterait une biographie. Elle ferait connaître, je crois, un grand prélat, au caractère ferme, intelligemment conciliant. Devant son portrait, devant ce long visage qui prolonge invraisemblablement ce long corps, l'on pense à je ne sais quel oiseau fabuleux et dépouillé. Il

recevait avec une politesse de gentilhomme, offrant avec le repas les propos les plus délicats. Ce prélat, homme du monde quand il le fallait, menait une vie d'ascète. Il se levait chaque nuit pour méditer, il précédait chaque matin ses religieux au sanctuaire. En plein hiver, il allait célébrer la messe dans les paroisses éloignées.

Mgr Paccolat dans le portrait qu'a peint J. Morand, semble accablé. Le front lourd de soucis pèse sur l'arcade sourcilière mais que d'esprit, de malice, dans les yeux mi-ouverts, les lèvres fines. Ce curé de montagne n'avait pas en partage seulement la fermeté et la douceur, mais l'amour des lettres, d'où le soin qu'il voua au Collège.

Mgr Abbet fut longtemps professeur de rhétorique. Il enseignait aussi la botanique. Il aimait les fleurs, herborisait à la montagne. Abbé de Saint-Maurice, les circonstances lui imposèrent la charge supplémentaire d'administrer quelques mois le diocèse de Lausanne et Genève. A considérer ce visage plein, d'une élégance un peu commune, croirait-on que l'humilité ou le scrupule pût gêner son action ? De fait, il inclinait vers la vie recluse. Il régna cinq ans seulement²⁴.

L'abbatiate de Mgr Mariétan a été apprécié dans les *Echos de Saint-Maurice*, quelques semaines après son départ de l'Abbaye, en des termes qui

louent vraiment parce qu'ils rapportent des faits : « L'histoire enregistrera pendant cette période un épanouissement nouveau de l'antique Abbaye dont le rayonnement et le prestige se sont accrus, un réel essor religieux et intellectuel, une renaissance liturgique qui a touché bien des âmes. Le renouveau de l'art sacré en Suisse romande a trouvé à Saint-Maurice une terre propice... Il n'est pas jusqu'au recrutement des novices et au nombre des collégiens qui n'aient suivi une ascension réjouissante. » Quant aux causes de sa démission : « On a pu parler parfois de témérité ou de manque de continuité : ce sont là tâches de cabinet qui ne sont point propres à un soldat de l'avant²⁵. » Du chef, il a l'invention, les initiatives, il n'en a pas au degré souhaitable la prudence et la persévérance. Cet homme d'action philosophe à titre préliminaire, apportant dans la spéculation une sorte de hâte, le désir d'en finir avec les discussions d'école pour agir. Il est né à Val-d'Illiez où l'église est entourée de roses.

Le Saint-Siège constatant, dès 1840, le renouveau de l'Abbaye, le consacra en accordant à Mgr Bagnoud et à ses successeurs, la dignité épiscopale avec le titre de Bethléem.

Depuis quelques mois, ce titre est porté par Bernard Burquier.

Des touristes demandent à voir, entre deux trains, sur la recommandation d'un quelconque Baedeker, le fameux trésor. Ménageons-nous un peu plus de temps pour digérer tant d'histoire et fixer de belles orfèvreries. Il convient de prendre pour s'y rendre le plus long chemin. Du Martolet où les anciennes basiliques ont laissé des vestiges aux dessins embrouillés, on accède au clocher où sont groupées d'antiques épitaphes. Tel de ces débris épigraphiques administre une profitable leçon: Un critique pensait que l'épitaphe d'Hymnemode rapportée par la *Vita Abbatium Acaunensium* était apocryphe ou du moins interpolée; et quelques lettres engravées sont venues confirmer le texte de la *Vita*... Du clocher, par le fond de l'église, on pénètre dans la crypte. Au bout, l'arcosolium fait face aujourd'hui à un Bon Pasteur un peu indistinct daté du V^e ou du VI^e siècle. L'on a touché les pierres des origines. Dans la chapelle des reliques qui s'ouvre sur le chœur de l'église, le trésor fournit l'occasion à un chanoine érudit, d'une belle leçon qui jalonne de pierres ou de métaux précieux la route de l'histoire. Il serait absurde de prétendre la répéter sans le secours de l'objet ou de son image. J'indique seulement où trouver

une éclatante illustration, des raretés qui ne furent pas rassemblées arbitrairement dans un lieu de hasard, mais qui sont ici parce qu'une même intention, une même dévotion les y placèrent.

Le vase de sardonix dont j'ai déjà parlé plus haut est décoré au pied et au col d'une monture de style barbare (V^e ou VI^e siècle) qui ne le dépare pas. Un petit coffret-reliquaire en or et pierres précieuses nous révèle par son inscription selon toute vraisemblance, avec le nom des ouvriers celui des donateurs et du prêtre qui les conseilla (VII^e ou VIII^e siècle). La légende veut que l'aiguière de Charlemagne ait été offerte à l'Abbaye par l'Empereur qui l'avait reçue de Haroun-Al-Raschid. L'histoire se tait mais avec ses ciselures, ses émaux cloisonnés, l'élégance de sa forme, sa somptuosité orientale, l'aiguière justifie à l'imagination sa légende. C'est la deuxième merveille du trésor. Les beaux siècles du moyen âge (les XI^e, XII^e, XIII^e) ont leurs témoins : le chef de saint Candide, « ce chef d'argent avec une fenêtre pour laisser voir le crâne, qui fait penser à une tête de momie », les grandes châsses qu'on promène aux processions solennelles, un petit reliquaire de forme elliptique avec une Sainte Epine, don de saint Louis, certain cette fois-ci. Une lettre l'accompagne : « *Nous vous adressons... une épine de la Sainte Couronne du*

Seigneur, laquelle par respect pour le Rédempteur nous demandons que vous vénériez très dévotement et que vous ayez nous et les nôtres comme spécialement recommandés à vos prières. » Et voici les princes de la Maison de Savoie : mitre, chandeliers de Félix V ; statue équestre d'Emmanuel-Philibert. Et quand il n'y a plus de princes, encore des offrandes et de belles œuvres : telle crosse, tel calice... Le trésor, comme l'histoire de l'Abbaye, est susceptible de se développer et de s'enrichir.

Je mesure ici mon texte parce qu'il serait inutile, et puis parce que le trésor de l'Abbaye n'est pas son cœur. Elle tient à cette richesse d'or et d'argent comme à son passé, mais qu'on la lui ravisse (je ne souhaite l'accomplissement d'aucun crime) et nous verrons que, pour ce seul malheur, le sang ne cesse pas en elle de circuler.

II

LAUS PERENNIS

*Ante omnia... diligatur
Deus.*

(Premiers mots de la
Règle.)

Hujus monasterii scopus est in primis solemniorum cultum Deo in ecclesia exhibere.

(Const. I.)

Nous avons tourné autour de l'Abbaye, dans des espaces sans clôture. L'église elle-même, si les objets s'étalent au lieu de servir, paraît désaffectée. Toute leur magie ne vaut pas une vertu concertée qui les rend à leur fonction et nous rappelle que l'église des croyants est un habitacle. Des survivances archéologiques, de l'histoire, une inutile beauté sans emploi — on peut exiger davantage de Saint-Maurice. Des chartreuses, monuments nationaux avec tourniquet et gardiens galonnés, ce sont des splendeurs qui attendent la résurrection. Mais le comble de la misère pour un couvent, c'est de déchoir au rang de théâtre pour esthètes ou de maison de retraite pour intellectuels fatigués. J'ai monté comme l'Immoraliste, je crois, jusqu'à l'ancien couvent des capucins construit face à la mer sur les hauteurs d'Amalfi. C'est un hôtel, aujourd'hui, dont les hôtes semblent jouer aux religieux, et leur parodie, consciente ou non, entache de ridicule le paysage admirable.

Principe d'une application plus ou moins rigoureuse sans doute, mais constant : un couvent est réservé, fermé sur des corps vêtus de bure et des

cœurs travaillés. Qu'en est-il de Saint-Maurice ? Sa muraille n'est pas continue, elle suffit cependant à dissiper la confusion d'un monastère avec une maison comme une autre, à chasser celui qui n'aime pas l'exception, à piquer la curiosité de celui qu'elle attire.

J'ai pénétré au haut d'un escalier de quelques marches dans un vestibule — qu'on appelle porterie en style monacal — et j'ai sonné. La porte presque aussitôt s'est ouverte et un mince jeune frère, à ma requête, m'a introduit dans un vaste corridor. Le portier, dit Dom Delatte, n'est pas un concierge et il n'en a pas les mœurs. Les Constitutions réclament du frère portier une conduite irréprochable et envers les visiteurs une modestie pleine d'affabilité. Un sourire brille dans ces yeux liserés de rouge, dans cette face pâle, puis à grandes enjambées, il se hâte vers le chanoine que j'ai demandé. Humble serviteur de Dieu qui a son pareil dans plus d'une demeure similaire où, mieux que partout ailleurs, l'on sert les hommes. Je sais un laïque qui dans une chartreuse fut troublé, presque bouleversé, tant il y avait dans le service du frère de dévouement et de dignité, de respect des autres et de respect de soi-même. Service prompt et soigné mais véritablement gratuit, qui ne mendie pas l'aliment ou le pourboire de votre

complaisance. Devant cette servitude supérieure-ment indépendante, on se sent peu fier de commander. Le frère de Saint-Maurice sourit et s'empresse... J'arpente pour me réchauffer les dalles qui font penser à une voie romaine, tandis que le premier étage, carrelé, je m'en souviens, fait penser à un intérieur hollandais. De très bonne heure, le matin, par des portillons, un serviteur charge le foyer et laisse un petit fagot pour l'alimenter. La chaleur va dans les chambres mais ici pénètre et s'installe l'humidité des brumes de novembre. J'en suis réduit à imaginer le crépitement ou la lueur du feu dans la nuit matinale. Pour l'instant, c'est froid et borné. Il n'y a d'ouverture que sur une petite cour intérieure où se dressent des croix, où fleurissent au milieu d'une maigre verdure, quelques géraniums. C'est le cimetière commun où l'on dépose les restes, après une espèce de crémation à la chaux sous la basilique.

Le frère revient, rapide : la robe bat comme des ailerons. Il m'invite, souriant toujours, à attendre M. le Chanoine, empêché, dans la salle de réception : grande chambre claire, salle des journaux et fumoir, où aux jours de fête, après le repas, l'on vient prendre le café et deviser quelques instants. C'était côté cimetière, c'est côté jardin, côté de la grande façade d'un gris

sombre, égayée de volets verts. Malgré une température hivernale, les fenêtres sont ouvertes. Le soleil a enfin percé les brumes, mais le froid persiste, non plus le froid des caveaux mais le froid des sommets, partiellement visibles et déjà blancs de neige. Ce froid stimule, tonifie, purifie, quand on y résiste... Cette maison, m'explique le chanoine, est faite pour durer et se ressembler. L'Abbé change, mais non pas l'Abbaye si l'office continue et la fidélité à la Règle. Des individus peuvent pâtir, pourvu que la communauté de leurs froissements ou de leurs sacrifices spirituellement profite... Il fait allusion à des difficultés intérieures, avec la préoccupation de ne pas les amplifier, de les réduire même, de voiler des blessures, les siennes entre autres. Il insiste : des figures ont disparu, l'institution demeure. Vous l'avez connue il y a quelques années, vous la reconnaîtrez, elle est toujours la même. Elle est fidèle à ses amis.

Je n'en doute pas : comment l'Abbaye quatorze fois séculaire ne mépriserait-elle pas la hâte à se transformer, jusqu'à se contredire, des êtres éphémères ? Moderne certes, à sa façon, elle se pique de plus de constance. Aussi n'y peut-on, d'hier à aujourd'hui, faire des découvertes en surface ni même jusqu'à une certaine profondeur. Que je séjourne, et je sais bien qu'à l'heure noire encore

ou à l'heure à peine blanchissante, j'entendrai des profondeurs du sommeil la cloche réclamer avec le réveil des chanoines, un premier *Deo Gratias*. La journée pour eux se déroulera avec ses divisions dès longtemps fixées. La psalmodie sera récitée ou chantée à l'oratoire ou à l'église. Au réfectoire, le repas se déroulera comme un rite d'abord. L'Abbé récitera le bénédicité, puis, sur son ordre le lecteur gagnera sa chaire pour lire d'une voix neutre, *recto tono*, un chapitre de l'*Imitation* et quelques pages d'histoire ecclésiastique. Sur l'ordre du supérieur toujours, le lecteur cessera, et librement des propos s'échangeront, sans éclat mais non pas quelquefois sans malice. Il les interrompra pour conduire ses religieux devant le Saint Sacrement, puis leur accordera enfin une récréation. Des groupes se formeront pour des colloques, dans les préaux plantés de platanes ou, s'il pleut, dans les corridors. Et pendant une demi-heure, les voix éclateront plus sonores et les rires des novices ou des plus jeunes chanoines. Et le soir, tout de même, après le repas, la communauté se divertira de cette simple façon. Dans l'ombre, le cordon blanc qui du col dessine sa courbe jusqu'à la ceinture — comme les sautoirs des dames vers 1900 — apparaîtra plus vite que la robe et l'on percevra, avant de la voir, le bruit d'une étoffe tourmentée par la

marche. Enfin le mouvement plus précipité et les bruits viendront mourir dans la sacristie pour la prière du soir. Après quoi le silence règnera...

Cet ordre, cette stabilité relative, c'est la Règle, les Constitutions qui les donnent à la communauté.

Il est illégitime de définir une société civile par sa législation seule, mais malgré l'écart très sensible entre la loi et les mœurs, il serait absurde de la négliger. A plus forte raison quand il s'agit d'une société religieuse, ordre ou couvent. Tout citoyen, en effet, est censé connaître la loi, souvent il l'ignore. Souvent elle le contraint, c'est par là qu'il la connaît. Il la conteste ; s'il en escompte les bienfaits, il en souligne l'inutilité ou les injustices. Il réclame sa correction ou son abrogation. Le religieux a choisi en connaissance de cause : la Règle et les Constitutions périodiquement relues et méditées n'agissent plus comme un pouvoir extérieur aux individus mais comme une fin immanente à leur pensée, à leur volonté. Pendant une année pleine, novice, il a été initié par un maître à la vie religieuse. Immédiatement, il a été soumis à une discipline qui ne le trompa pas sur ses exigences ; il a éprouvé la gêne de la clôture, d'un contrôle constant. Il va de soi qu'il ne s'est nullement engagé ; il a dû

ne rien abandonner de ses biens (s'il en possédait) pour les retrouver au cas où il ne persévérerait pas. Il n'a pas été abandonné à son seul jugement. L'Abbé et son Conseil pouvaient décider d'attendre six mois encore avant de recevoir ses vœux simples ou temporaires. Pendant trois ans ou davantage, profès simple, il a expérimenté la Règle et les Constitutions, et après ce nouveau temps de probation il s'est engagé par des vœux solennels. Au jour de sa profession solennelle, il assujettit sa vie virilement, amoureusement, persuadé que cette sujétion à une telle loi est pour lui la forme de la perfection évangélique.

Abbatia Sancti Mauriti Agaunensis est monasterium Canonicorum Regularium qui per vota paupertatis, castitatis et obedientiae emissa juxta Regulam Sancti Patris Augustini et Constitutiones proprias, ad perfectionem evangelicam tendunt.

Formule toute récente mais qui définit dès le XII^e siècle en tout cas, dès la réforme de saint Hugues, l'abbaye de Saint-Maurice.

La Règle de saint Augustin dessine un cercle plus ample, quoique déjà bien tracé ; les Constitutions resserrent le champ des possibilités, précisent l'organisation et l'administration de l'Abbaye. Celles-ci ont changé au cours du temps, mais sans que celle-là cessât de les animer de son esprit et

de leur servir de naturelle introduction. Malgré les siècles qui séparent la Règle²⁶ des Constitutions sous leur dernière forme (1931) l'accord entre elles demeure et une parenté spirituelle qui se révèle par quelques traits suffisamment caractéristiques. Il faut étudier l'une et les autres pour bien fonder sa connaissance de la vie à l'Abbaye. Plutôt qu'avec défiance il convient de le faire d'abord avec une grande modestie : est-ce sur les pentes où le soleil dégage des parfums, ou même dans une bibliothèque confortable et à la seule curiosité, que des textes de cette nature se livrent entièrement ? La connaissance *réelle* d'une règle monastique nous est refusée ; elle n'est accordée qu'à celui qui la médite et l'expérimente dans l'oratoire et la cellule. Au reste, si l'on découvre en ce petit livre qui contient l'une et les autres une généreuse prétention, celle de faire monter l'homme presque au rang des anges, le détail de la prescription, sa rudesse, ce que j'appellerai son réalisme, montrent que les moines professent une psychologie sans illusion : pour faire un saint (sinon un ange) il faut brider, châtier, faire mourir la bête. Ambition et humilité, double trait, commun à tous les ordres, il est vrai, et même, la règle de saint Benoît, par exemple, prescrit plus minutieusement, et les maisons cartusiennes vivent dans des épreuves plus sévères ;

il n'importe. Ce que j'indique ici c'est qu'un lecteur profane qui lit attentivement ces textes n'en souffre pas comme d'une transgression par l'orgueil des lois que pose notre nature, d'un mensonge ou d'une duperie perpétuellement découverts par les actes. Moines et chanoines sont livrés à l'histoire qui juge ou jugera sur les actes ; mais en enregistrant les oublis, les infidélités, les défaillances, elle ne peut négliger l'engagement initial, les intentions, les efforts, le mouvement et sa direction, et ne pas rappeler que tout cela, le courage et la lâcheté, l'élan, les arrêts et les chutes, est prévu, exprimé ou sous-entendu dans la Règle.

Dix, trente, cinquante ou cent personnes vivent ensemble et jusqu'à leur mort. La communauté, fût-elle très homogène, réunit des hommes qui diffèrent par la condition, l'éducation, les goûts. Ils vivent ensemble, ils sont soumis au même rythme d'existence, condamnés à se retrouver chaque jour à la même table, ou dans l'espace étroit d'une clôture, qu'aucun ne franchit sans licence du supérieur. Viennent les vacances, pendant quelques jours ils voyagent, ils vont retrouver une montagne, une maison, des parents, découvrir un pays étranger. Ils reçoivent avec le viatique l'ordre du retour.

Sympathie ? Antipathie ? Accord ou discord ? Saint Augustin devait intervenir vigoureusement pour ramener les moniales d'Hippone à la paix et à la charité mutuelle. J'imagine, sans rien insinuer, que la difficulté est toujours à peu près égale puisque la précaution subsiste de recommander l'union : Vous formez une communauté, veillez à l'accord des esprits et des cœurs dans le Seigneur. Et ces qualités de commerce qui composent partiellement l'honnêteté sont requises : l'affabilité, la mansuétude, la bienveillance. La politesse conventuelle, qui s'exerce généreusement envers l'étranger, est de règle d'abord entre les moines. Moyen et effet tout à la fois, elle exerce à la domination de soi, au renoncement, et manifeste, quand elle revêt une forme plus achevée, la charité en acte. Sa source alors est au plus profond de l'âme, en ces régions que le mystère enveloppe mais que le moine s'essaye à connaître et surtout à purifier. Chaque jour, il doit pratiquer l'examen de conscience, chaque semaine se confesser, constamment resserrer le triple lien des vœux.

Par le vœu d'obéissance, le chanoine régulier de Saint-Maurice, renonçant à sa volonté propre, promet d'obéir à ses supérieurs, au Pontife Romain — de qui directement relève l'Abbaye, à qui, en reconnaissance de ses bienfaits, elle voue son amour

et son service —, à son supérieur immédiat, l'Abbé, au Prieur, au Chapitre Général. Organisation hiérarchique, où les compétences sont fixées, sa fonction à chacun assignée. L'Abbé gouverne réellement mais non pas avec un pouvoir discrétionnaire ; il s'appuie sur un conseil de six conseillers qui doivent le soutenir, le défendre mais aussi... le conseiller, partager sa tâche et ses droits. Le chapitre claustral, réuni chaque mois, le chapitre général surtout, réuni tous les trois ans (plus souvent s'il est nécessaire), compliquent d'éléments démocratiques ce système autoritaire. Mais l'empêchement au despotisme de l'Abbé, s'il n'était pas dans sa prudence et sa justice personnelles, se trouverait dans sa subordination aux Constitutions. Si bien que c'est à leur autorité et à celle de la Règle que livre essentiellement le vœu d'obéissance.

Le vœu de chasteté oblige au célibat. Il oblige à éviter tout ce qui peut porter une ombre à la pureté, à prendre tout moyen pour en augmenter l'éclat. Celui-ci, le vulgaire le ressent comme une offense et l'accuse comme une diminution ou une hypocrisie. Le moine y tient jalousement, s'y tient, sans doute, puisque la malveillance qui épie les faux pas pour en nourrir ses déclamations doit se taire. La Règle augustinienne s'étend ici en détails pratiques, associant à la surveillance de chacun la

surveillance de ses frères : dévouement d'une fraternité surnaturelle qui dans une autre atmosphère moins sanctifiée se transformerait aisément en orgueil et en médisance. La clôture que les femmes ne passent pas signifie avec plus de clarté cette volonté de tous les clercs d'être chastes.

C'est au vœu de pauvreté peut-être que les foules, endoctrinées par les démagogues, croient le moins. Le renoncement à la propriété individuelle ne supprimerait pas, mais développerait une espèce de cupidité collective en sorte que l'ordre, sinon le religieux, pourrait être accusé comme un accapareur, donc comme un agent de désordre économique et social. Des terres — trésor trop visible — des richesses en quelque retraite verrouillée — le vrai trésor — quel appât ! Le monastère est assimilé à un antre de recel, et le moine à un monstre wagnérien préposé à sa garde. Cette mythologie a pu, elle pourra servir d'interprétation à des faits, (tout principe est susceptible de se corrompre, et toute institution). Dans la grande majorité des cas, elle inscrit dans les nuages des illusions ou des mensonges. Les chanoines de Saint-Maurice s'efforcent d'accomplir à la perfection la Règle augustinienne : ne dites jamais ceci m'appartient ; que tout appartienne à tous, et qu'à chacun de vous le supérieur remette l'habit et la nourriture qui lui sont néces-

saires. La Règle n'introduit pas une dure mathématique. Ce qui est requis, c'est un effort égal dans le dépouillement et ce qui est réalisé, c'est bien l'égalité. Mais qui ne voit qu'une telle égalité qui procède de l'esprit de pauvreté n'autorise guère la comparaison avec une société communiste, non pas même celle du Conseiller honnête homme de Shakespeare :

*Dans mon Etat j'instituerais tout au rebours
De ce qu'on voit ailleurs...
L'égalité pour tous ! Nuls contrats ; nuls partages...
Nul domaine privé...
... Tout serait en commun
Des trésors que produit la terre d'elle-même...
Tout à tous...
Les dons de la Nature
Pourvoiraient amplement aux besoins de chacun
Et mon peuple innocent vivrait dans l'abondance²⁷.*

A ce souhait d'une abondance qui déborde les besoins, le religieux oppose comme une parole d'or la maxime ascétique : *melius est enim minus egere quam plus habere*. Pour que la comparaison ne fût pas infirmée, il faudrait que les « citoyens » fussent moins soucieux de revendiquer pour jouir également, que de se soumettre, pour se dépandre et

pour servir. Servir : ce n'est pas accroître la richesse communautaire afin d'assurer sa puissance terrestre. L'Abbaye ne met aucune condition financière à la réception de ses membres. Ceux d'entre eux qui détiennent des biens avant leur profession solennelle en disposent à leur gré. La fortune a pu lui venir d'ailleurs : elle fut princièrement, royalement dotée ; elle a été progressivement dépouillée. Depuis longtemps, ses biens ne peuvent sortir du rôle d'honnêtes moyens pour des fins jugées supérieures infiniment : l'entretien d'un foyer de vie liturgique, et d'œuvres d'éducation et d'apostolat. Précisons : sans le secours du Collège, l'Abbaye ne pourrait équilibrer son budget. Le service à quoi l'on doit penser, c'est le service du chœur, la pastoration sous toutes ses formes.

C'est son « cénobitisme » augustinien qui caractérise l'Abbaye de Saint-Maurice mais plus encore l'un de ses effets recherchés avec prédilection : la forme pleine et plus solennelle de la liturgie.

C'est sous cet aspect d'officiants et de chantres que nous évoquons de préférence ses chanoines, mais sans oublier comment ils se disposent à l'office et au chant. Dès le noviciat, à ce moment-là surtout peut-être, quels efforts, quel traitement ! Mgr

Burquier, autrefois Père Maître, a publié les notes d'un de ses novices. Cet adolescent est possédé de l'idée d'être un saint. Idée unique et cas relativement simple puisque il n'a d'attrait ni pour la science, ni pour l'art, ni pour quoi que ce soit, semble-t-il, qui n'est pas purement et simplement le Bien. Pour satisfaire à cette unique passion cet être, par ailleurs médiocrement doué, déploie une vigilance, une rigueur qui l'établissent, lui comme ses confrères, au-dessus de tous nos libertinages. Petits et grands renoncements : celui-ci regrette les scènes de la vendange aux vignes de ses parents, celui-là son thé et son piano ; tous rassemblés sous un même ciel souvent morose, sous une même loi qui de quelque façon, à de certaines heures, toujours blesse, dans une existence capable de recouvrir tout momentanément des cendres de l'ennui. Ces contrariétés, ces luttes rident parfois le visage ou l'assombrissent, mais n'éteignent pas les cœurs et les voix qui s'en vont chanter l'office pour la gloire de Dieu²³. Officiants et chantres, l'image convient aux plus beaux moments de leur histoire. Nous ignorons comment étaient régis ces clercs qui dès le IV^e siècle étaient attachés à la basilique des Martyrs. Mais la charte de saint Sigismond — texte remanié et fâcheusement interpolé mais authentique en son fond — prescrit aux moines que réunit

la munificence royale, aidée des conseils de nombreux évêques, le chant ininterrompu de la psalmodie. Les moines sont venus de Grigny, de Lyon, de Saint-Claude, d'ailleurs encore. Divisés en cinq groupes, ils se relayent au chœur, jour et nuit, pour le chant des psaumes. D'autres moines font écho au roi David, dans la suite des siècles, quand ils accomplissent ou quand ils interrompent les travaux de la vigne ou de la moisson, mais à eux, leur unique fonction, selon la volonté des évêques bourgonds, est la prière et le chant. Dispensés de tout travail manuel, il semble bien qu'ils aient augmenté leur office. Ils furent assez fidèles à leur vocation pour que leur voix s'entendît au loin et suscitât des chœurs semblables aux leurs. A treize ou quatorze siècles de distance, sous le gouvernement de Mgr Burquier, les chanoines réguliers reprennent encore inlassablement les psaumes, les hymnes des cinq *normes* d'Hymnemode — premier abbé proprement dit d'Agaune. Le merveilleux n'est pas que le chant se répète mais que sa fraîcheur persiste... Je ne sais s'il est un lieu en Suisse romande, église cathédrale ou église de couvent, qui l'entretienne depuis quelques années surtout, avec un art plus naïf et plus fervent. Saint-Maurice n'a pas fondé une école; Saint-Maurice ne défend, que je sache, aucune interprétation du

grégorien. Saint-Maurice chante et récite de façon à ne pas faire regretter les monastères bénédictins les plus célèbres. Je rapporte le témoignage d'un étranger qui s'étonnait qu'on ne se rendit pas à Saint-Maurice comme à Solesmes.

L'église, quelquefois l'an, est remplie par les habitants ou les pèlerins. Elle reste vide, ou à peu près, pendant des cérémonies qui, par leur inspiration, leur forme liturgique, le respect avec lequel elles s'accomplissent ici, touchent au sublime. Ainsi les offices de la Semaine Sainte.

Le cadre est disparate ; il révèle des goûts, des tempéraments trop inégaux : telle que nous la voyons, l'église a été construite au XVII^e siècle, restaurée, ou mieux corrigée, à la fin du XIX^e siècle, chaque fois avec des hésitations et dans des styles *inactuels*. L'on y accède de l'extérieur par un narthex d'une convenance discutable. L'arc du chœur, avec ses minces colonnes, vise à une élégance qui contraste avec les robustes piliers de la grande nef dont la voûte a été fâcheusement abaissée par des peintures médiocres. Des vitraux restent indifférents à la lumière qui garde une blancheur fade. Cependant l'église gothique, malgré tout, est belle à voir à cause de ses proportions, d'un chœur enrichi de boiseries du XVIII^e siècle et où Mgr Mariétan a suspendu une mosaïque

rouge, aux reflets verts et bleutés, de Maurice Denis : saint Maurice et ses innombrables compagnons, dans le geste de la force et de l'obéissance, offrent leur vie au Ciel d'où les anges apportent la couronne des martyrs. Mais à l'heure où les chanoines en rochet et camail — rouge, blanc — ont pris place aux stalles, et que leurs voix s'élèvent, seule compte leur prière. Qu'elle remplisse cet espace, rien n'existe que pour en garantir la prééminence, l'empire sans partage. Le détail qui pourrait gêner ou divertir disparaît ; tout est soumis à ce chœur alterné qui borde de récits, de récitatifs et de mélodies la voie vers l'autel. Discipline, mais sans rigidité et sans contrainte : ordre et beauté, proposés en offrande, à chaque fois créés ou re-crés réellement par le repentir et la reconnaissance : *Psalmis et hymnis cum orate Deum, hoc versetur in corde quod profertur in ore.*

Une première impression, par hasard, c'est l'office de Complies qui sur moi l'a produite. Le soir de mon arrivée, un chanoine m'avait dit : si vous voulez assister à l'office, après le souper, passez par la sacristie... Gardez votre manteau parce que la température... Il sourit (intimement heureux de lutter durant des semaines et des mois avec ce froid qui peut devenir à d'autres proprement intolérable?). J'ai cru, me déclarait plus tard un autre chanoine,

que tel jour d'hiver, je n'irais pas au bout de la messe: l'eau gelait dans les burettes, je ne pouvais plus bouger les doigts. Un autre me racontait que chargé de prêcher dans une de leurs paroisses, ses mâchoires immobilisées refusaient de laisser passer les paroles...

Complies achèvent le cycle de la prière quotidienne. C'est la dernière de ces heures qui divisent le temps de chaque jour, pour marquer qu'il est tout entier consacré. La distribution n'est pas à Saint-Maurice celle des ordres contemplatifs qui réservent à l'office une partie de la nuit. Le sommeil n'est donc pas interrompu par la prière, mais au cours de la journée, elle s'élève avec assez de force pour qu'on la perçoive encore, après l'avoir entendue, dans les intervalles de silence. Une dernière fois, avant le grand silence nocturne, la communauté chante ! Il faut la suivre dans son office, écouter ses prières; de préférence à toute autre, peut-être cette dernière. Pourtant elle n'a pas inventé ces textes ni ces mélodies. Plus d'une de nos églises paroissiales s'applique à les interpréter, le dimanche, selon le plus pur esprit liturgique. Il n'empêche que la réussite, réelle ici et là, ne demeure inégale à cause des lieux plus ou moins propices. Quand on a dépouillé les partis pris — ce goût assez mesquin pour des piétés moins com-

munes — reste ce sentiment que l'office, dans une abbaye comme celle-ci, moins rompu, respecté dans son intégrité, manifeste mieux toutes ses vertus. Pour assurer son repos dans la nuit comme dans la mort, le chrétien n'a qu'un recours. Sur deux notes, le lecteur implore la divine bénédiction : *Jube Domine benedicere...* A cette voix suppliante, le chœur succède tout de suite, robuste, franc, certain que le vœu déjà est exaucé : *Noctem quietam et finem perfectum concedat nobis Dominus omnipotens...* Cette simple phrase ainsi prononcée propage une ferveur qui même rend le corps momentanément insensible à ces températures de glace. Elle pénètre le cœur d'une chaude confiance après l'avoir pacifié. Il ne faut pas nier la tentation, l'embûche, ignorer le lion qui rôde en quête de sa proie : Frères soyez sobres et vigilants... Mais votre secours est dans le Seigneur qui règne sur le ciel et la terre. Si nous lui confessons nos fautes, il détournera sa colère, il aura pitié de nous... Les psaumes sont choisis qui expriment au mieux le sentiment d'un danger, mais aussi, et supérieur au premier, le sentiment d'une indéfectible protection. Car la lumière de son visage a brillé sur nous. Il a donné la joie à nos cœurs. Dans le Seigneur nous dormirons et nous reposerons... Leçons et répons, psaumes, hymnes et cantiques dans leur variété,

développent les mêmes thèmes essentiels, pour confirmer toujours l'espérance. Cet office montre bien le trajet parcouru par la prière liturgique, et sa fin. Elle fixe le regard de l'homme sur soi-même, au point le plus bas, lui fait prendre conscience de sa débilité, de ses défaillances, lui impose l'exercice, l'humilité, puis l'emporte assez haut, pour qu'oublieux de soi-même, il s'emploie à la louange de Dieu. *Laus perennis* (*psalmisonum solemne, psalmisonum adsiduum*), il a fallu l'interrompre pour la reprendre à de plus grands intervalles mais au fond, l'âme de l'Abbaye est occupée presque entièrement par ce désir de la prière. Son infidélité dans l'histoire se mesure à son impuissance à la préparer, à la favoriser, à la faire retentir. Ce que Saint-Maurice fidèle recherche dans ses souvenirs, dévouements sanglants ou non, c'est une raison de plus, un moyen de prolonger publiquement la louange.

Va-t-on lui objecter les insuffisances des individus, celles de la communauté, des têtes qui penchent somnolentes sur l'éclat dérisoire du camail, des voix et des cœurs incapables de sentir et de rendre les accents des prophètes ou des apôtres, cet affligeant désaccord où peut tomber un vénérable chapitre comme un ordre monastique ? Depuis ce soir de février où j'entendis Complies dans Agaune,

plusieurs fois j'ai repris le chemin de la Basilique. En vérité, ce désaccord n'a jamais déçu l'attente — assez impertinente du reste — de l'amateur ; ce chant ne ment pas. La race prudente et positive que nous sommes et flattée par la seule poésie proche de la prose, dont les lèvres n'ont pas été brûlées au charbon ardent par un ange, envoie cependant quelques-uns des siens dans les cloîtres, dans cette Abbaye, où, imprudents, ils s'entre-tiennent constamment à l'aide d'un lyrisme inspiré avec les Puissances Invisibles. Leur secret leur appartient bien — le secret de tout homme, se fût-il publiquement confessé. Tel sans doute est vindicatif, tel autre orgueilleux, sensuel, etc. Non pas au point d'entamer la sincérité de l'acte liturgique et sa beauté. Si leur prière en sait plus long qu'eux selon le poète, leur sagesse, leur mérite, c'est d'avoir consenti une fois pour toujours à la laisser monter à leurs lèvres. Un jeune novice note parmi ses résolutions : « ... avant l'office, présence de Dieu et offrande ; pendant, attention par laquelle je parviendrai à comprendre les prières de l'Eglise. Le préparer autant que possible ». ... Lorsque, Complies achevées, l'on repasse par la sacristie, malgré le vol serré des vêtements qu'on échange, le silence paraît habité d'une pensée plus grave — douce et tenace. Si le travail sollicite encore un peu

de temps, n'est-il pas un importun ? Il conviendrait qu'il ne troublât pas une méditation qui naturellement et selon la Règle, se poursuit jusqu'au sommeil.

L'office tour à tour alimente la méditation et s'en nourrit. Il ne revêt sa perfection que s'il traduit une voix intérieure, se raccorde à l'âme des officiants. Pendant la Semaine Sainte, où il fait revivre et commente la Passion du Fils de Dieu, mal lu ou mal dit, avec son symbolisme simple et d'abord déroutant, il provoque chez le magistrat de Pascal, plus vite encore chez ceux qui ne le valent pas, le sourire et puis l'ennui. Mais bien compris et bien chanté, comme à Saint-Maurice, il démontre son excellence. Admettons qu'ailleurs, devant le candélabre triangulaire, les Ténèbres soient chantées sur un ton plus pathétique, par des voix d'un plus beau timbre qui font valoir je ne sais quelle musique; n'est-elle pas préférable cette simplicité où transparait une vraie piété, soucieuse de sa forme, uniquement parce qu'elle respecte l'Infinie Beauté ? Les auditeurs sont si rares, le soir du moins, qu'on ne saurait leur prêter la moindre attention, être soupçonné envers eux de la moindre complaisance. La Semaine Sainte à Séville ne me scandalisait pas, mais elle appelle à tout chant, dans la rue, l'applaudissement et jusque

dans la cathédrale, la musique me semblait dirigée vers l'auditeur pour le flatter, avec retour sur le chanteur pour le célébrer. Il s'agit d'expulser du chant du *Miserere* où l'iniquité s'accuse, l'orgueil (ou la chétive vanité) qui trouve à s'y loger. Quand l'église s'abîme dans les ténèbres, que ce ne soit pas une émotion de théâtre qu'on ressent. Bref : vers un seul Etre, que tous les mouvements liturgiques réellement convergent. La Semaine Sainte à Saint-Maurice... Soyons tranquilles ; le snobisme n'y enverra pas les foules : l'Abbaye est défendue par les montagnes, la température rude encore au printemps. Mais je l'indique : à ce moment de l'année, on la voit remplir sa fonction essentielle plus gratuitement ; quelques jours libérée de sa tâche d'éducatrice, elle laisse entrevoir le plus pur de son âme.

En somme, le missel, le bréviaire, après la Règle et les Constitutions, nous introduisent au mieux à l'intelligence de sa forme parfaite. Voilà ses attitudes, ses gestes plus solennels, son plus noble langage. Ils l'expriment, comme sa découverte exprime en son genre le savant ou sa symphonie le musicien. Empruntés, gestes et paroles n'en sont pas moins la traduction du meilleur d'elle-même. Sa joie est dans ce jeu supérieur si l'on ose appliquer à la prière liturgique ce que la Sagesse dit

d'elle-même : présente à l'opération créatrice du monde, elle était dans la joie, jouant sans cesse devant Dieu, jouant sur le globe de la terre. C'est pour ce jeu qu'elle appelle, unit dans une fraternité supérieure elle aussi non pas seulement ses chanoines mais de quelque façon tous les artistes qui le rendent plus éclatant et plus joyeux.

Il n'y a rien de local, sans doute, dans ces textes de l'Eglise catholique. Le missel romain cependant commémore au vingt-deux septembre le martyr de saint Maurice et de ses compagnons. Il les nomme à deux reprises, à l'oraison et à la secrète, et il insère dans cet office ce passage de l'Apocalypse où l'un des vieillards considère ceux qui venant de la grande tribulation ont blanchi leur robe dans le sang de l'Agneau... « ceux-là n'auront plus ni faim ni soif et le soleil ni aucune chaleur ne les accablera plus car l'Agneau qui est au milieu du trône sera leur pasteur et les conduira aux sources des eaux de la vie, et Dieu essuyera toute larme de leurs yeux ».

La plus ancienne messe connue en l'honneur de saint Maurice remonte vers l'an 700²⁹. Un sacramentaire qui la contient a été composé probablement pour l'église d'Autun. La préface très développée rappelle et commente l'événement qui a sanctifié la terre d'Againe « où le présent trouve

son salut et le futur sa garantie parce que le sang de corps très précieux l'a pénétrée ».

De la même époque à peu près (VIII^e siècle) date une messe en l'honneur de saint Sigismond. Grégoire de Tours voyait une preuve de la sainteté du roi dans les miracles qu'accomplissait la dévotion envers lui. La messe rappelle précisément ce pouvoir miraculeux : « tu nous fais cette grâce, Seigneur, en invoquant ton élu Sigismond par la communion du Corps et du Sang de notre Seigneur Jésus-Christ, ton Fils, par l'intermédiaire de ton serviteur tu guéris du refroidissement, chasses la fièvre et rappelles la santé perdue. »

L'hymnologie nous permet de remonter plus haut : Fortunat, l'ami de Grégoire, un autre poète anonyme, du VI^e siècle encore, célèbrent la louange des Martyrs.

Ces textes nous replacent dans notre paysage, devant des scènes initiales qui lui impriment son traditionnel caractère. Peut-être sans beaucoup attendre, cette liturgie particulière sera-t-elle mise au point pour un usage régulier. Même alors, sa place sera nécessairement étroite dans la vaste composition de l'année liturgique. Il faudra toujours revenir au livre de la prière commune qui unit dans une même action la catholicité entière. Pour se distinguer, une abbaye valaisanne ou n'importe

quelle autre n'aura jamais que son accent si ce n'est son mode, son intelligence plus intime, son expression plus sincère des textes qui sont à l'usage de tous.

L'ironie intervient : « La lumière autour de quoi tournent les papillons de nuit nous les fait connaître ! Dites-nous plutôt des formes et des couleurs qui de l'un à l'autre diffèrent, et non pas l'immobilité de ce foyer au centre de leur ronde. Nous ne désirons pas connaître le masque d'un désir qu'arbitrairement vous isolez mais le visage de tous les désirs, ou celui de leur absence, l'image vite dessinée d'une torpeur qui est déjà la mort. »

On répondra sans se troubler qu'en effet son attrait principal définit une âme et lui donne partiellement sa forme et sa couleur, son mouvement. Le reste n'a d'intérêt que dans son rapport avec lui. Mais l'on se hâtera de corriger ce « hiératisme » s'il induit à confondre la noblesse et l'uniformité, ou encore la gravité de la vocation et la tristesse de la figure. Complétons donc : A la table conventuelle, tous ne restent pas au même degré de tension ou d'attention. Alors que le service, le plat qu'on passe, s'accompagne des signes d'une politesse muette, pendant la lecture, celui-ci baisse

les yeux engagé dans une méditation sans fin, dans le besoin d'échapper en tout cas à toute rencontre trop directe avec le commensal, celui-là désirerait que la cérémonie prît fin et qu'*inter pocula* on se détendît un peu l'esprit. Aussi la lecture terminée, il estime qu'on peut se divertir, même en chinant doucement un confrère. La chine, sa rude bonhomie la réclame comme un exercice hygiénique et l'on peut se le représenter sans indiscretion dans le groupe moins nombreux d'une récréation ou en promenade, multipliant les plaisanteries, égayant ces physionomies à qui siéent bien le sourire et le rire. Le pas de procession en procession seulement ou dans le petit jardin pour la récitation privée d'un chapelet ; ailleurs l'allure vive, d'une décision sportive. L'Abbé lui-même, celui d'hier, celui d'aujourd'hui, sait pontifier et ne pas pontifier. La robe violette passe dans les corridors et dans les rues avec la même rapidité que les robes noires. C'est que toute une jeunesse est là à proximité, à qui ces grands aînés vont donner des leçons, mais de qui ils ne refusent pas d'apprendre à être toujours jeunes. Ils la suivent jusque sur les courts, sur le terrain, dans la montagne.

Ne nous y trompons pas tout de même : la préoccupation majeure n'est pas de se ménager une retraite, d'agir avec l'idée de s'employer à moins de

frais ; c'est d'aboutir à la prière et d'y faire aboutir. La *Laus perennis* est impossible à ceux-même pour qui elle fut instituée ; ils doivent du moins se livrer souvent à l'oraison et ils souhaitent que tout homme y consente une minute dans la journée, une minute dans la vie et devant la mort. Que ce souhait et ce désir ne travaillent plus les moines, et le monastère est sans âme. Des murs inanimés nous les abandonnerions sans beaucoup de regrets à une entreprise de démolitions.

III

MARTHE ET MARIE

... ecclesiarum unitarum Abbatiae ministerio vacare ; navare educationi juventutis in collegiis ; missionibus, etiam apud gentes exteras, operam dare, ad instar sodalium in monasterio Agaunensi degentium.

(Const. I.)

L'état des chanoines réguliers de Saint-Maurice d'Agaune présente pour l'année 1932 une liste de cent personnes — tout juste — dont soixante-neuf chanoines prêtres, vingt-deux profès, engagés par les vœux solennels ou les vœux simples, trois novices et six frères laïques. (Ne sont pas comptés les douze ecclésiastiques que l'Abbaye a honorés de de son camail.) Depuis des siècles a-t-elle jamais été plus florissante ?

Maison religieuse et catholique qui, en principe, ne saurait faire acception de la qualité nationale, elle est composée presque exclusivement de Suisses romands, et pour une minorité si importante de Valaisans que cette minorité pourrait aisément redevenir une majorité. Aussi, quand on franchit le seuil de l'Abbaye, c'est pour y retrouver des physionomies, un langage qu'on vient de quitter. Sur bandes blanches, en gros caractères, les noms des chanoines résidants désignent leurs cellules. De Cocatrix, de Werra, Quartenoud, etc... Ces noms ne nous dépaysent pas. Nous restons dans la grande vallée ou les petites, ou quelque part en terre romande. Très exceptionnellement allons-nous en pays italien ou germanique. Tendez l'oreille : l'ac-

cent à peine amendé, c'est celui de Sion ou de Porrentruy ; regardez ces traits affinés par l'éducation sacerdotale : n'est-ce pas ceux qui composent les types communs de notre Romandie ? Et ces traits correspondent à un pli intérieur, à des dispositions morales persistantes ; l'accent se retrouve dans l'activité tout entière, même dans l'activité spécifiquement religieuse. La psalmodie et le cérémonial, comme les visages, unissent à une finesse paysanne un sens de la nuance qui ne risque pas de dégénérer en mièvrerie ; une robustesse qu'on peut bien, en somme, appeler helvétique. Le chant ailleurs, et le grégorien spécialement, se déroule en murmures, s'exhale en douceurs presque confuses. Ici, il précise des formes, sans hâte mais avec toute l'assurance de la foi la mieux assise. D'une foi qui cherche à rayonner dans les œuvres.

« L'ordre canonique sera plutôt actif ; l'ordre monastique contemplatif. »³⁰ Avec le temps l'opposition s'est encore atténuée de la plupart des moines aux chanoines réguliers. Souvent en effet, les uns comme les autres s'adonnent à des tâches très diverses. Il reste exact cependant que les chanoines réguliers de Saint-Maurice ne donnent pas à la pénitence le rôle qu'elle joue chez les trappistes

ou les chartreux. Moins séparés, moins mortifiés, ils se consacrent au ministère, à l'action sous plusieurs formes.

La liturgie, revêtue d'un tel éclat est une prédication, mais elle constitue mieux encore l'acte religieux de la communauté dont la piété est entretenue dans les secrets de la méditation personnelle, comme elle s'y achève.

Plus décidément tournées vers le dehors, actives au sens ordinaire, la pastoration, la mission, ou l'éducation de la jeunesse. C'est pourquoi l'Abbaye n'abrite pas tous ses chanoines. Elle pourvoit de curés et de vicaires un certain nombre de paroisses : Choëx, Salvan, Finhaut, Bagnes, Aigle, etc³¹. Ce petit clergé paroissial, une vingtaine de chanoines, reste sous le gouvernement de l'Abbé qui peut en tout temps les rappeler. Il doit se conformer aux règles communes de l'ordre canonique, surtout en ce qui concerne la méditation et la lecture spirituelle, mais aussi en ce qui concerne l'organisation matérielle de la vie. Ces prêtres délégués reviennent à l'Abbaye comme on revient au foyer, chaque fois que les Constitutions le prescrivent — ainsi pour le chapitre — chaque fois que les convenances l'autorisent. Leur souhait à tous, c'est d'y achever une existence sacerdotale qui trouva là son initiation, son appui.

Pastoration plus intermittente, accidentelle même : le samedi ou le dimanche matin, des chanoines résidants s'en vont exercer le ministère dans des paroisses plus ou moins éloignées. C'est leur façon de se reposer du professorat et de l'exercice du chœur !

L'idée missionnaire est médiocrement représentée par les chanoines. Aux cérémonies de la Basilique, l'on remarque des pères du Cardinal Lavigerie. Ils ont organisé à Saint-Maurice, depuis peu, une maison de repos et un scolasticat. On les remarque à cause d'un ample manteau blanc digne d'un ordre de chevalerie appelé à chevaucher jusque dans le désert. Ce sont eux, les Africains, qui incarnent ici l'idée missionnaire.

Deux fois, cependant, à ma connaissance, l'idée de la mission — cet impérialisme sacré — a travaillé les abbés de Saint-Maurice, leur a fait désirer l'essor. Mgr Bagnoud, répondant à l'appel de l'évêque d'Alger, s'en alla fonder un monastère-orphelinat dans la province de Constantine. Il dut renoncer à cause du climat. Mgr Mariétan avait formé le projet plus risqué et qui échoua, d'une mission en Indo-Chine. Sous son abbatiat aussi, Saint-Maurice commença à s'intéresser au collège de Bangalore. C'était vouloir étendre aux Indes une œuvre importante d'éducation poursuivie en

Suisse avec un remarquable succès. En effet, sans parler d'un collège temporairement ouvert au Tessin, l'Abbaye a récemment repris le Collège St-Charles à Porrentruy, plus récemment ouvert l'école commerciale de Sierre. Elle dirige depuis plus longtemps à Bagnes une école secondaire qu'on appelle la Grande Ecole, depuis bien plus longtemps, le collège de Saint-Maurice.

Faut-il, ainsi que le voulait le chanoine Bourban, révéler comme le plus ancien de ses professeurs mentionnés cet Achivus, qui aurait illustré Agaune au premier siècle de son existence ? M. Bourban interprétait complaisamment l'épithète en vers :

.....
Vitae exemplum nobile
Vir Deo plenus proferens,
Summum perfecti muneris
Abba electus docuit.

Admettons que le premier élève apparaisse dans un passage de Grégoire de Tours, souvent cité, mais qui rapporte une histoire trop gracieuse pour être sacrifiée.

Une femme, raconte Grégoire, avait confié son enfant unique au monastère dans l'espoir qu'un

jour il serait moine. Alors qu'il était déjà versé dans la connaissance des textes sacrés et participait à la psalmodie, une fièvre l'emporta. La pauvre mère accourut, répandit des larmes sur la dépouille de son cher enfant. Elle ne pouvait calmer sa douleur. Elle venait chaque jour à son tombeau. Une nuit, saint Maurice lui apparut et la pressa de ne plus pleurer, de quitter le deuil. Elle protesta qu'elle ne serait consolée jusqu'à ce que la mort répondant à son appel vînt lui fermer les yeux. Mais saint Maurice l'assura que l'enfant vivait dès lors dans le paradis et pour la convaincre il lui promit que le lendemain, si elle assistait à l'office de Matines, elle entendrait parmi le chœur des moines la voix du disparu. Elle s'éveilla, attendit le signal des cloches et se hâta vers l'église. Tout se passa comme saint Maurice l'avait promis. Elle reconnut sans peine la voix de son bien-aimé, et pour cette insigne faveur rendit grâces à Dieu. Le miracle se répéta tous les jours jusqu'à sa mort³².

Il faut se contenter de cette légende digne d'un florilège quand on parle de l'école monastique de Saint-Maurice. Impossible de grouper autour du petit novice l'enfance et la jeunesse à qui fut dispensée, peut-être, l'instruction. Pendant des siè-

cles c'est la nuit. Est-il vrai que les abbés avaient été établis grands écolâtres par les princes de Savoie pour les écoles du Chablais depuis le Grand Saint-Bernard jusqu'à Villeneuve ? Quelques textes et mentions permettent de supposer qu'ils avaient autorité en matière scolaire. C'est tout, c'est très peu de chose.

Pour une période plus récente, on en sait un peu davantage. Au XVI^e siècle on sait, qu'afin de dissuader les parents d'envoyer leurs enfants dans des collèges étrangers où ils perdaient leurs croyances catholiques, la diète valaisanne décida de réorganiser le collège de Saint-Maurice. L'Abbaye devait en faire les frais.

« 1. L'abbé livrera annuellement à un maître de collège, un char de vin, mais du bon vin, pur et immaculé...

2. Le sacristain livrera pareillement un char de vin ; ce vin devra être bon et convenable... etc. »

L'abbé proteste contre une telle imposition. Mais la diète de 1575, puis celle de 1586 la renouvellent. Le collège, en ce temps-là, est entretenu pour une large part par l'Abbaye. Le plus célèbre de ses maîtres au XVII^e siècle n'est pas même prêtre quand commence son professorat. Gaspard Berody, nommé recteur en 1620, composa pour ses élèves des pièces en latin, et en français, le

Mystère de saint Maurice, joué comme je l'ai déjà dit, avec grand succès.

Lors de la fondation du collège de Brigue, l'Abbaye fut sollicitée et de façon assez curieuse. Pour capter la faveur des députés à la diète, une fois l'an elle les invitait à dîner. Elle faisait la même politesse au gouverneur que chacun des sept dizains du Haut-Valais envoyait au château de Saint-Maurice. « Les actes de bienveillance furent considérés par les patriotes comme une obligation dont les intérêts pourraient être transférés de l'estomac du gouverneur et des seigneurs patriotes au collège de Brigue. Ces messieurs s'engagèrent donc à renoncer à leur dîner, en faveur du collège, et l'Abbaye dut, de ce chef, payer pour le nouvel établissement des sommes considérables. » Finalement, pour contribuer à l'entretien du nouvel établissement, elle ne fut pas dispensée de continuer son assistance au plus ancien. On l'exonéra seulement des frais d'un repas à la diète...

Le plus ancien semble avoir joui d'une santé peu florissante. L'archiviste Hilaire Charles, pour démontrer la prospérité du collège au XVIII^e siècle nous apprend « qu'il y eut durant plusieurs années un régent de grammaire, un autre de petite et de grande syntaxe, un professeur d'humanités et de rhétorique et même un professeur de droit ». Il

ajoute que bientôt après le collège fut réduit à un ou deux professeurs, non par le manque d'argent, mais faute d'écoliers. Un maître ne pouvait exercer son talent devant ces chétifs auditoires. En avait-il ? Il allait, fût-il chanoine, le dépenser à l'étranger, comme ce F. Joseph Veguer envoyé par son abbé à l'université de Vienne pour y étudier le droit canonique, et qui fit toute sa carrière, relativement brève du reste, comme précepteur à la cour de Marie-Thérèse. Là du moins, la qualité sociale remplaçait la quantité, et le professeur avait conscience de jouer une espèce de rôle politique !³³

Le collège de Saint-Maurice, le nouveau, allait naître peu après, au temps où l'on pouvait croire qu'il était une chimère et que l'Abbaye elle-même périssait. La révolution valaisanne n'avait pas sacrifié ses traditions religieuses, mais Bonaparte ne faisait pas tant de façons pour convertir un couvent en caserne ou en relais sur les routes stratégiques. L'abbé Gaspard Joseph III Exquis sut manœuvrer, et réussit par sa diplomatie, même celle des petits cadeaux, à conjurer le danger.

Dès 1798, le collège avait été installé à l'intérieur même de l'Abbaye. Dans une supplique (1802) à Messieurs les représentants du Conseil Souverain et du Conseil d'Etat... les chanoines deman-

daient que, « faisant tous les sacrifices qui sont en son pouvoir pour le bien commun, destinant ses logements à l'utilité publique », elle fût exemptée de la fourniture aux militaires « condition selon laquelle l'institut ne pourra s'ériger, ni l'éducation se rectifier. Les muses fuient le bruit des armes, elles sont ennemies de Mars et de Bellone. » Ils réclamaient le monopole, osaient écrire (dois-je dire osaient ?) : « l'éducation a des conséquences trop grandes pour l'abandonner indistinctement aux caprices des parents et des personnes non revêtues de la confiance publique. Les enfants appartiennent plus à la république qu'à leurs pères et mères. C'est donc par des maîtres communs et sous une même discipline qu'on inspirera de bonne heure aux jeunes gens l'amour de la patrie, le respect pour les lois du pays, le goût et les principes de l'Etat dans lequel ils ont à vivre. » Tout cela n'est-il pas teinté de jacobinisme ?

Il fallut, plus longtemps qu'on ne le désirait, garder les soldats, plus longtemps encore attendre la restauration du collège. Le nonce s'en mêla. En décembre 1807, une convention fut signée par le gouvernement du Valais, l'Abbaye et la bourgeoisie de Saint-Maurice. Le collège était ouvert depuis le début de l'année scolaire. L'on prévoyait les classes suivantes : le rudiment, la grammaire,

la syntaxe, l'humanité (*sic*), la rhétorique, la philosophie, la logique et la physique. Les professeurs en nombre suffisant seraient choisis à la satisfaction du gouvernement dans le sein de l'Abbaye, ou hors de son sein et à ses frais. La police et l'inspection appartenaient exclusivement au Conseil d'État. Nulle école ne serait tolérée dans la ville, excepté celle des filles, et des garçons pour les premiers principes jusqu'à ce qu'ils fussent en état d'entrer en rudiment. La municipalité et l'État s'engageaient à des prestations qui cesseraient au cas où celui-ci jugerait que le but d'utilité publique n'était pas atteint par le collège. Tel est l'acte de fondation du collège nouveau. A peine fondé, il courait le risque de disparaître ou d'être soustrait à la direction de l'Abbaye, du fait de l'Empereur mal disposé envers elle. Elle rédigea un mémoire pour le sauver et se sauver elle-même. Elle déclarait se soumettre à tous les règlements de l'Université comme aux circonstances du moment. A Saint-Maurice, comme dans le reste de la France, la jeunesse contracterait des habitudes militaires. Un officier instructeur lui apprendrait le maniement des armes et tous les exercices s'annonceraient au son du tambour. La domination de l'empire fut assez brève pour que ne fût pas répétée cette protestation de dévouement.

Le Valais libre, le Valais suisse devait supporter selon l'art. 56 de la constitution, les frais de l'instruction publique dans les collèges de Sion, de Saint-Maurice et de Brigue. « L'application de cet article constitutionnel a été que, ni les sommes livrées par l'Etat n'ont été augmentées, ni les contributions et le dévouement de l'Abbaye diminués³⁴. » Malgré les sacrifices consentis, l'idée germa, dit-on, dans quelques têtes, vers 1830, d'enlever l'enseignement aux chanoines, mais la diète reconnut le zèle avec lequel ils se vouaient à leur tâche. Dès lors, le collège est solidement établi. En 1841, il réunit déjà 102 étudiants sous la direction de six professeurs, outre les maîtres d'allemand, de musique et de dessin. Et l'inspecteur désigné par l'Etat écrivait : « Le collège de Saint-Maurice est maintenant dans un état beaucoup plus satisfaisant que lorsque je l'ai quitté il y a vingt-trois ans. On y donne plus de soin pour (*sic*) la langue française. »

L'époque du Sonderbund fut un moment bien périlleux. Grâce à Mgr Bagnoud, grâce aussi à ses adversaires les radicaux qui ne voulaient pas assumer la charge de l'instruction publique, le pas difficile fut franchi. Le collège, diminué des classes de philosophie, recouvra son intégrité en 1858³⁵. Enfin, pour répondre aux exigences de la Confé-

dération, en ce qui concerne les carrières médicales, l'examen de maturité fut institué. Le nombre des élèves s'était encore accru. L'ancien collège ne pouvait plus les contenir. En 1894, Mgr Paccolat inaugura le nouveau bâtiment, construit entièrement aux frais de l'Abbaye. Ce qu'elle perçoit de l'Etat pour cette œuvre nationale se réduit à une somme bien modique. Oeuvre nationale, puisque l'an dernier le collège fut fréquenté par tout près de quatre cents élèves dont la moitié étaient des Valaisans, une dizaine seulement des étrangers ; somme modique, puisqu'elle se monte à 35.000 francs. A souligner ce fait l'on ne se risque pas, certes, à critiquer un gouvernement, l'on prétend honorer une communauté religieuse.

Vingt et une heures. Les feux sont éteints lorsque nous pénétrons dans le collège pour gagner l'Abbaye. A chaque porte que nous franchissons, il faut tourner un commutateur. Le chanoine qui me conduit remplit devant nous l'espace de lumière, puis aussitôt traversé, le replonge dans l'ombre. Au réfectoire, les sièges, les tables, les bols sur les tables construisent de comiques symétries. On dirait que le repas est offert à une multitude absente. Vingt et une heures, les convives dorment.

Ils dorment en dortoir, mangent en réfectoire, vivent en rang, selon la règle, dans l'uniforme... Vais-je éprouver à nouveau mon horreur d'autrefois à la seule pensée de l'internat — où je n'ai jamais vécu ?

Par un passage étroit nous arrivons au cloître. Une lumière de veilleuse tombe mollement sur les dalles... Silence toujours. Si les chanoines ne dorment pas, ils restent chacun chez soi. C'est la règle, mais inégalement rigoureuse, ici et là-bas, puisqu'elle accorde quand même le privilège aux chanoines de la bonne solitude. Dans la chambre garnie de livres, la lampe éclaire un texte choisi, une partition ; et des idées, des formes d'art accusent extraordinairement leur présence à la faveur de l'absolu silence. Oui, privilège, mais étroitement mesuré, le travail professoral dévore encore nombre de ces heures qu'on ne peut augmenter à son gré car, en hiver avec la nuit le froid revient, incommode, et en toute saison la cloche du réveil sonne tôt. Dès ses premières volées, le chanoine donne l'exemple. Cinq heures, tous debout : messe qu'on célèbre, messe qu'on entend, repas, étude, etc. L'école et le monastère communiquent pour que l'une se règle sur l'autre qui la précède dans l'effort, le travail ou la prière, y persiste plus longtemps afin de donner l'exemple et de défendre contre la lassi-

tude. Des éducateurs persuadent mieux, qui exigent d'eux-mêmes d'abord ce qu'ils réclament des disciples. « Mettez vos pas dans nos pas. » Un guide expert aide plus efficacement, inspire une autre confiance que la carte la mieux dressée. « Mettez vos pas dans nos pas, jusqu'à ce que la difficulté grandisse : alors nous irons seuls — pour vous rejoindre encore. » Ce qui soutient ces enfants, ces jeunes gens, c'est la reconnaissance envers un dévouement affectueux, la fierté aussi de participer quelque peu à la vie régulière d'une illustre abbaye.

J'ai sous les yeux le programme de l'année en cours. Cette forte brochure, luxueusement éditée pour commémorer le cent vingt-cinquième anniversaire du collège, contient outre le programme et le palmarès, le règlement, des pages d'histoire précise, une revue pour l'année 1931-1932, d'admirables photographies.

Gymnase classique et école de commerce, à bien des égards pareils à beaucoup d'autres en Suisse et hors de Suisse. Quelques définitions ou prescriptions, la manière de mettre l'accent sur des disciplines ailleurs négligées, réduit le nombre des semblables, des analogues. Le gymnase classique,

dit le programme, prépare à la maturité fédérale par l'étude des humanités et de la philosophie. La science n'est pas traitée plus mal qu'ailleurs, il me semble, et la philosophie l'est beaucoup mieux puisque pendant deux ans, elle obtient cinq heures chaque semaine. L'on ne saurait juger des résultats, lorsqu'on n'a d'expérience d'un enseignement ni comme maître, ni comme élève, mais encore que je sois assez sceptique sur la possibilité pour la plupart des élèves d'assimiler parfaitement un cours donné en latin, je ne doute pas qu'il y ait là des exercices dont l'absence ou la réduction, chez nous à Genève, par exemple, reste sans compensation. Cet enseignement philosophique est préparé et complété par un enseignement de religion et de morale. Si j'ajoute que les maîtres de grec et de latin, dans leurs leçons, font leur place aux Pères de l'Eglise, je n'aurai pas besoin d'insister sur l'orientation religieuse et catholique de l'instruction comme de l'éducation. Le but du collège, du reste, est défini sans ambages : « notre établissement a pour but de donner aux jeunes gens qui nous sont confiés une profonde éducation catholique, d'en faire des esprits largement ouverts à la science et à la vérité, qui soient en même temps de vrais et solides chrétiens et de les préparer ainsi aux études supérieures ou à la vie pratique. » Les trois ou quatre cents

familles qui mettent leurs enfants dans l'ombre d'une abbaye savent à quoi s'en tenir et le gouvernement du Valais reconnaît dans ce collège d'un caractère décidé une école selon son désir. Son désir n'est pas de rétrograder. Celui du corps professoral non plus. J'en suis persuadé non pas tant par la chanson fade des machines à écrire de l'école de commerce, que par les propos rafraîchissants de certains maîtres, leur audace pédagogique. Connaissez-vous un autre collège de Suisse où Claudel figure sur la liste des auteurs à expliquer ? Un jeune professeur de littérature me déclare que non seulement il fait disserter sur Descartes et Malebranche, mais qu'il commente en classe Paul Valéry, l'essayiste et le poète. J'admire cette volonté de plusieurs de relier non pas seulement les deux antiquités, première démarche d'un humanisme bien entendu, mais les plus anciens aux plus modernes — moyen sûr, avec quelque tact d'historien, de donner leur plus juste sens aux uns et aux autres, de les faire vivre pour nous faire vivre. Le résultat ? L'on m'affirme qu'il est certain, que l'intérêt pour Homère ou Virgile ou les Pères, pour la littérature française est éveillé, se développe chez beaucoup d'élèves, c'est-à-dire dans une forte minorité. Rien qui laisse croire à une moindre réussite dans les autres disciplines.

Le collège ainsi sert la cause de l'instruction publique en Suisse romande et, ce qui est plus important, la cause de la culture.

Une remarque encore sur ce programme : l'importance accordée au chant. De la première année (principes) à la dernière (physique) une heure chaque semaine, les élèves de Saint-Maurice étudient la théorie du chant, et ils chantent, sans préjudice naturellement pour les leçons de piano ou de violon que l'élève peut demander. Le chant est tenu en particulière estime parce que, sans doute, il est l'exercice musical premier et naturel, et aussi parce qu'il a son emploi liturgique. Des élèves sont appelés à chanter l'office ordinaire en grégorien, ou unis aux chanoines dans un chœur mixte, de la musique polyphonique. On leur apprend à interpréter les plus belles œuvres vocales qui soient au monde.

N'est-ce pas revenir au principe : donner une profonde éducation catholique, éducation qui pénètre d'autant mieux qu'elle prend avec prédilection, il me semble, la voie liturgique ? Ces textes du missel surtout, dont la mélodie peut augmenter encore le pouvoir de pénétration, ne contiennent-ils pas en un sens tout ce qu'on veut faire passer dans le cœur et dans l'esprit d'un adolescent qui vous fut confié pour son éducation ?

Le dimanche, la chapelle du collège est abandonnée. Maîtres et élèves se réunissent pour la messe et pour les vêpres dans l'église abbatiale. La psalmodie s'achève alors que les collégiens entrent processionnellement : la double théorie, les petits d'abord — mon Dieu qu'ils sont petits ! — puis les plus grands, descend les degrés de la tour, monte par l'allée du milieu, s'immobilise une seconde, et se répand sans bruit dans la grande nef... Aujourd'hui s'ouvre l'année liturgique : l'office exprime comme tous ceux de l'Avent l'attente d'un message, la confiance en une prochaine rédemption. La première prière récitée par le prêtre, chantée par le chœur, dessine le mouvement de l'âme qui s'élève et se confie : « *J'élève mon âme jusqu'à vous, ô mon Dieu, que je ne sois pas confondu, et que mes ennemis ne triomphent jamais de moi.* » Elle supplie : *faites-nous connaître vos voies, Seigneur...*, exalte la gloire de la Trinité. Les oraisons, le graduel, l'offertoire, reprennent les mêmes thèmes, les mêmes mouvements jusqu'à la communion, qui, plus directement souhaitera le Sauveur. L'épître exhorte : *Déposons les armes de ténèbres et revêtons les armes de lumière.* L'Évangile décrit une scène catastrophique, puis ouvre une perspective sereine sur le royaume de Dieu. — Ce qui nous ntrigue, nous inquiète, c'est l'effet sur ces jeunes

esprits de ces textes précis et mystérieux tout ensemble qui entraînent avec eux toute une dogmatique dans l'accompagnement de visions étranges. Opposent-ils à ce lyrisme un front, un cœur réfractaires ? — s'ouvrent-ils pour l'accueillir, se laisser pénétrer ? Ni l'un ni l'autre probablement. Ils suivent dans leur missel, s'unissent aux chantres, se laissent faire. A intervalles plus ou moins courts, leur pensée s'enfuit vers un terrain de jeu, une drôlerie passée, un plaisir à venir. La médiocrité enfantine, comme celle des adultes, vient empêcher ou dissiper à temps les visions du prophète, modérer les sentiments d'où cette liturgie procède et qu'elle cherche à provoquer. Et pourtant (c'est au moins une autre probabilité) est-ce qu'elle ne réussit pas à déposer en eux les germes d'un souci — d'une noblesse³⁶ ? Il faudrait retoucher toute cette éducation, la fonder sur d'autres leçons pour qu'on fût autorisé à la confondre avec une éducation de tout repos, une préparation à la vie confortable. Le chœur ajoute au propre du jour le *Rorate*. ... (*Cieux versez votre rosée et que les nuages fassent pleuvoir le Juste...*) Cette paraphrase d'Isaïe surtout ne fera-t-elle pas sentir sa pointe à la sensibilité la mieux défendue ? Pas n'est besoin que le chantre s'attarde complaisamment à évoquer Jérusalem maintenant ravagée, *Jerusalem desolata est...* C'est

assez d'une voix qui quelques secondes se lamente sur ces syllabes pour qu'un jour proche ou lointain le cœur éprouve le sentiment de la dérélition ou de la nostalgie... En dénonçant l'illusion qui nous abuse tous sur notre valeur et notre mérite, en recommandant l'humilité et la défiance du monde, maître de mensonge, le prédicateur n'a-t-il pas lui aussi risqué de rompre l'élan de cette jeunesse et de la désarmer ? Non pas. Si elle a bien compris la voilà prévenue, garantie contre de décevantes surprises, mais exaltée par une prodigieuse ambition. La condamnation est portée contre ceux qui par souci de leur repos renoncent aux « impalpables trésors ». Vers ces trésors l'éducation chrétienne achemine les commerçants comme les intellectuels. Elle assume cette responsabilité de les pousser tous, ces maladroits, ces infirmes, vers des régions réputées souvent inaccessibles, certaine qu'on y doit parvenir...

Les collégiens quittent processionnellement l'église, tandis que les chanoines reprennent la psalmodie...

Des leçons et des offices. C'est bien sévère. A insister sur les congrégations, cercles d'études, qui ont existé ou existent encore au collège, je don-

nerais, je le crains, une impression bien fausse. Le collègue ménage leur place aux jeux et aux divertissements. Orchestre et fanfare : il prépare des musiciens. Théâtre : des acteurs. Tennis, football : des sportsmen, même des « internationaux ». Si des titres et des alliances de titres laissent perplexes sur la valeur de maint spectacle (*Le Fils de Roland-Esther*, *Salsifis*), récemment les élèves se sont distingués par la représentation réussie de textes classiques ou modernes. Pour le sport, la *Gazette de Lausanne*, en 1926, reconnaissait que la souche du football valaisan est incontestablement l'abbaye-collège de Saint-Maurice, véritable séminaire de footballeurs valaisans... Voilà qui nous rapproche de la vie, celle que reflètent les journaux. Non, ils n'ont pas l'air de s'ennuyer, et de ce régime plutôt rude le souvenir n'est pas douloureux ni morose, mais joyeux plutôt et fier...

Des témoignages ? Je n'ai pas pris la peine d'une enquête. J'en transcris un seulement³⁷. Il concerne le collègue d'il y a quelques années. De plus récents exprimeraient un jugement tout semblable.

« Je ne connais pas un seul élève sorti de là (devenu peut-être avocat, ou notaire, ou capitaine de gendarmerie, ou même idiotement perdu, à Paris, dans une de ces librairies où s'empuantissent des stocks) qui n'ait pas conservé le pli moral, mais

également, dirai-je, physique, de cette participation aux apprêts d'un sacerdoce de roc et d'eau de source et de sang égyptien-romain, si extraordinairement efficace en saturation anoblissante. Positivement de ceci (de cette immobilité pontificale thébéenne) et de cette très haute composition morale, un germe certain prenait consistance en nous, puisque, dans notre dure vie, notre réveil à cinq heures, notre soupe sale du matin, nos uniformes rêches, nos récréations rares, ou notre viande pleine de nerfs et nos tristes pommes de terre écrasées, la peur des Saint-Bernard et le ronflement annonciateur des trains dans le tunnel, bref, tout le cafard et toute la houille, nous avions le sentiment d'avoir plus de mérite et d'autres titres à une notion, celle-là, en toute réalité, supérieurement rassérénante de l'existence, que d'autres jeunes, ces *amateurs*, qui venaient et repartaient comme on visite un panorama. Nous, ce panorama, c'était le temps de toute l'année, et nous vivions dedans, et si bien pris par la douceur que nul n'avait envie d'en sortir. »

Ce désir de rester retient plus d'un collégien, ses études secondaires terminées. Collège et Abbaye communiquent. De l'un à l'autre ils passent pour échanger leur uniforme civil contre la robe religieuse. Le collège est une pépinière de prêtres³⁸.

Pour maintenir les liens d'amitié « noués au collège » en même temps que pour « combattre le bon combat » et « stimuler le zèle intellectuel », l'Abbaye publie depuis 1899 une revue : *Les Echos de Saint-Maurice*. Elle est conçue selon une formule extrêmement souple et consent à varier. Elle unit dans une plus large communauté les deux maisons : les chroniques renseignent sur la vie de l'Abbaye et sur celle du Collège. La rédaction même est partagée puisqu'elle publie des travaux d'élèves. Plusieurs fois elle a demandé ou agréé des concours d'étrangers notamment pour la composition de numéros tout entiers consacrés à un sujet, Virgile, Saint Augustin, le romantisme. Destinée aux collégiens, aux anciens, principalement à ceux du Valais français, elle contient des pages susceptibles d'intéresser hors de ces limites étroites. Elle est éditée avec goût.

Les Echos prolongent sans contestation possible l'œuvre d'éducation poursuivie par l'Abbaye. Plus contestée et plus contestable surtout, m'a-t-on expliqué, fut la fondation du journal : *La Patrie Valaisanne* qui se trouva entraîné dans les luttes politiques. *La Patrie Valaisanne* fut un bref épisode aujourd'hui terminé puisque si le journal subsiste, il a passé de Saint-Maurice à Sierre.

Le journal avait pu causer des différends entre chanoines et hommes politiques, gêner l'action de

l'Abbaye au lieu de la favoriser. Le fait actuel c'est l'entente très cordiale des pouvoirs publics avec cette institution qui honore le canton et qui vit en contact avec sa population. Un chanoine a dessiné l'affiche pour un concours de musique des sociétés valaisannes. Ce détail a sa signification, sa saveur. L'élection de Mgr Burquier, son sacre en septembre dernier furent l'occasion pour les Conseils Communaux et Cantonaux de démontrer leur respect, leur amitié pour l'Abbaye. L'Assemblée Primaire Bourgeoise de Saint-Maurice d'Agaune rendit un décret aux belles formules: «L'Assemblée des Bourgeois a admis la proposition de son conseil et, pour la première fois dans son histoire, a accordé à l'unanimité la bourgeoisie d'honneur à S. E. Mgr Bernard-Alexis Burquier, pour être leur très honorable frère, et jouir avec eux des profits et avantages de l'Illustre Corporation Publique, comme aussi de supporter avec eux les peines et les charges qui en découlent.»

Le Conseil d'Etat, quelques semaines plus tard, recevait le serment du nouvel évêque que le Grand Conseil avait agréé lui aussi comme bourgeois. Le président du Conseil d'Etat prononça ces paroles : « ... notre canton est très honoré de recevoir dans sa combourgeoisie un prêtre qui, pendant

de longues années, s'appliqua à former le cœur et à enrichir l'intelligence de tant de nos étudiants, et qui vient de recevoir au milieu de la joie de nos populations la consécration épiscopale.

« En réalité, Monseigneur, vous étiez déjà des nôtres, vivant de notre vie valaisanne, partageant nos joies et nos peines. L'acte qui a couronné votre admission officielle dans la famille valaisanne n'est que la juste récompense de ce que vous avez fait pour notre petite patrie, au sein de cette antique Abbaye de Saint-Maurice, aux destinées de laquelle vous avez été appelé à présider. Il nous honore autant et plus que vous-même. »

Je transcris ces phrases qui ne sont pas à la température des discours officiels. Avant d'avoir entendu ce compliment, mais invité déjà à se présenter devant le haut Conseil d'Etat, Mgr Burquier me faisait comprendre combien il était touché de toute cette sympathie — qui veut en effet qu'on jouisse des profits et des avantages des autres et plus encore, qu'on supporte leurs peines et leurs charges.

Les chanoines réguliers, donc, ne vivent pas au désert. De petites maisons bourgeoises ou paysannes serrent de près les murs de l'Abbaye. Venus de plus ou moins loin, des visiteurs sonnent parfois à la porterie. A titres divers : savants ou artistes, curieux ou âmes tourmentées, ils sont tous reçus

avec une égale civilité, généreusement. Les femmes ne pénètrent pas dans le cloître. Mais en des circonstances faciles à prévoir, si les époux ou les frères ou les pères sont priés à dîner à la table conventuelle, la table est dressée pour elles au parloir et l'Abbé, après le repas, va leur présenter ses compliments. Ses appartements abbatiaux sont hors de la clôture. L'on y peut accéder par l'escalier qui part du vestibule. Ces appartements composent un décor un peu suranné et charmant, d'une richesse qui ne fait pas « nouveau riche ». Comme on se représente bien ici, grâce aux jolies pages de M. de Lavallaz³⁹, le dîner dont Mgr Bagnoud honora Mlle de Crevecœur et Antoine de Riedmatten après leur avoir donné la bénédiction nuptiale ! L'une des salles est tapissée de papiers peints dans le goût romantique : scènes de chasse sous un ciel immense. De beaux meubles français où s'égarer les animaux de La Fontaine, des portraits dont celui du rude cardinal Schinner, en somme plus rien de l'austérité monastique. Monseigneur reçoit dans ses salons. Et lui ou tout autre supérieur en son absence peut vous ménager cette gracieuse surprise d'achever un petit voyage de reconnaissance dans l'Abbaye en ces lieux moins sévères pour vous y tendre la coupe de l'hospitalité. C'est bien valaisan et c'est bien canonique.

LE VINGT-DEUX SEPTEMBRE
A SAINT-MAURICE

Au début du XIX^e siècle on appelait la ville de Saint-Maurice le Petit Paris. Ce n'était pas par antiphrase comme en usaient les Genevois naguère pour désigner dans une commune suburbaine le quartier des chiffonniers. Une périphrase aimablement ironique que lui attirait son privilège d'être encore un relais sur une grande route internationale et de recueillir dans ses salons les nouvelles de l'étranger. Elle fut donc il y a cent ans ou moins encore, le lieu où l'on descendait, le lieu où l'on causait. Aujourd'hui, le voyageur cosmopolite l'aperçoit-il à la sortie du tunnel ? Une gare, une tour, des garçons qui s'ébattent ou simplement un nom crié dans la nuit, ou rien ? Pour nombre de Suisses, un lieu de garnison. Pas une usine. A-t-elle encore une aristocratie qui reçoive et qui cause ? Je l'ignore. Elle semble vivre d'une vie lente, aimable, surprise à chaque fois du bruit des trains ou des canons.

Cependant, le vingt-deux septembre, la ville s'émeut, s'affaire. Elle reçoit. La veille au soir, avec sécheresse ou compassion l'hôtelier vous re-

proche votre imprudence : il n'a plus de chambre disponible. Si le passant est sans gîte, qu'il aille demander un asile ce soir, à Notre-Dame du Sex. La chapelle est construite à une centaine de mètres au-dessus de la plaine et l'on y accède par un long Calvaire. Vers dix heures des groupes gravissent la pente, l'escalier aux degrés beaucoup trop nombreux pour les jambes lourdes des mères et leur cœur défaillant. Elles persévèrent, courageuses, entraînées par les enfants qui éclairent le sentier au feu intermittent d'une petite lampe électrique. Quelques éclats de gaieté : une bande de filles s'amuse à rire sur les cinq voyelles. Déjà elles redescendent, et corps et cris se perdent dans l'ombre. Rigoriste, la sœur aînée réprimande la cadette qui s'étonne à haute voix devant une luciole tardive. Montée silencieuse vers la chapelle de Notre-Dame du Sex pour la veillée. L'on vient pour la visiter de Saint-Maurice mais de plus loin aussi, quelquefois du Chablais... Et la voici, brûlant du feu multiplié des cierges, trop petite pour contenir toute cette piété nocturne. Des fidèles prévoient qu'ils passeront la nuit sous les étoiles, appuyés au rocher, contre le parapet. Le vagabond qui aime la foule, la fête et les cantiques est venu s'étendre près de l'entrée sur la pierre où il dort déjà, bruyamment.

Quatre chanoines dirigent les exercices. Ils exhortent, ils font chanter, prier, pour raffermir les âmes dans la foi, l'espérance et la charité. Et tous, ou presque, tour à tour écoutent, chantent, prient... longtemps, et beaucoup jusqu'à l'aube.

La lune a surmonté depuis quelques instants la Dent de Morcles. La lumière allège les masses, les soulève, elles se disposent selon des architectures plus acceptables, et les étoiles semblent fleurir jusque sur les voies ferrées. N'importe, il n'est d'attention que pour le sanctuaire et la prière. Tout au plus, ceux qu'incommodent la chaleur et surtout l'odeur des mèches qui fument viennent-ils boire un peu d'air froid sur la petite terrasse. Il ne s'agit pas de s'écarter, de s'abandonner au charme des clartés lunaires, du paysage qu'elles métamorphosent, mais de rejoindre dès qu'on peut, le groupe des fidèles qui veillent. Il faut regarder en soi, se repentir, aller s'accuser dans le confessionnal assiégé par la foule afin d'obtenir au matin la grâce de la communion. Et tous ceux-là aussi, tous ces veilleurs, témoignent.

La veillée prépare à la fête de saint Maurice, prélude à des cérémonies où la modestie accompagne sans être blessée la solennité. Que l'on ne prenne pas les mots dans l'acception d'un christianisme fade, ou d'une piété confite. La modestie est le

sens de la convenance, le sens de la mesure, plus particulièrement la connaissance de sa mesure, de sa loi ; elle éloigne le faux éclat, les prétentions et aussi les simagrées, les servitudes. La grandeur reste sans fatuité, et parmi les pompes de la liturgie, joue une sorte de bonhomie populaire et d'aisance distinguée. Des pèlerins, ceux de Notre-Dame du Sex et beaucoup d'autres, ce jour-là, sont venus des villages voisins, de la montagne. Très tôt, on les voit à la crypte de Saint-Maurice où l'on célèbre des messes ; et puis, ils errent dans les rues, embarrassés d'un panier et d'un parapluie, en attendant l'heure de l'office pontifical. Pour la première fois, le nouvel abbé aujourd'hui pontifie en l'église où hier seulement il a été sacré. Le mince vieillard à la voix douce comme son titre épiscopal pontifie. Il pontifie dans un jardin. La verdure balance ses festons dans les nefs, jusqu'à la voûte tapisse le fond du chœur, où éclatent en un parterre de fleurs prodigieuses, les camails des chanoines. Et la polyphonie va tracer avec bonheur ses dessins compliqués. Mais les décors de sons et de couleurs seraient de moindre effet sans l'esprit qui les a dressés, les soutient, les achève, les dépasse.

A dire vrai, ce qui exprime au mieux les sentiments de la foule ici pressée, ce ne sont pas les

guirlandes de feuillage, ou les mélodies palestiniennes. Ce n'est pas l'éloquence du prédicateur. C'est tout à coup jaillissant comme une flamme, la phrase du grégorien : *Benedicamus Domino*. Le chantre donne forme, mouvement et lumière à la croyance diffuse, à la croyance confuse, rassemble avec une indicible perfection cette jubilation éparse qui, sans cesser d'être modeste, vise le ciel.

L'église est le lieu plus propice à la prière, même à la louange, mais une cérémonie dans la rue démontre plus clairement l'unanimité dans la foi, et que le règne de Dieu doit arriver dans les individus et dans la cité. Saint-Maurice n'est pas résidence du Pape ni de l'Empereur, mais Saint-Maurice a son évêque et ses conseils, ses chanoines gardiens des reliques et ses gendarmes gardiens des potagers, ses religieux, ses religieuses, et ses marchands, ses artisans, tout un petit peuple de clercs et de laïques, qui ne se mêlent pas mais qui s'unissent et donnent, dans l'espace exigü d'une toute petite ville, un exemple de politique chrétienne.

La procession revêt un pittoresque plaisant, de la magnificence aussi, et de bout en bout, de la dignité — avec sa fanfare, ses capucins bruns, ses missionnaires blancs, ses religieuses noires, et les évêques dans des chapes rouge et or. Et tandis que les gendarmes observent l'alignement, excep-

tionnelle raideur, que les Enfants de Marie égrènent leur chapelet, que des religieux disent leur bréviaire, que les évêques bénissent les spectateurs agenouillés, les châsses portées par huit chanoines, dans la ville décorée de drapeaux, de verdure, sous le chant exalté des cloches, promènent leur éclat.

La journée durant, dans l'église, à la flamme des cierges, elles brilleront et les fidèles viendront méditer devant elles l'histoire très ancienne du primicier Maurice et demander à un soldat martyrisé le secret de sa force et de son obéissance.

Avant la nuit le calme est revenu. Plus rien qui bouge. L'aubergiste entretient le client sur la terrasse. Il fixe maintenant le rocher d'en face, la chapelle plaquée contre le rocher et hier au soir illuminée. « Vous avez entendu ? Les chants arrivaient jusqu'ici. On peut le dire, oui, il y a encore de la foi dans le pays. »

J'emporte ce mot comme une légende qui convient à tant d'images que Saint-Maurice a gravées en ma mémoire.

NOTES

Ce cahier n'est pas une œuvre d'érudition. Les historiens n'ont rien à y prendre ; mais l'on ne trouvera pas mauvais que j'indique ce que j'ai emprunté à quelques-uns d'entre eux et reconnaisse ainsi mes dettes. Je n'en ai contracté envers nulle autre personne de plus importante qu'envers M. le chanoine Dupont-Lachenal, bibliothécaire de l'Abbaye. Il m'a épargné bien des hésitations, bien des lenteurs et sans doute des erreurs en m'orientant dans la préparation historique de ce cahier. Les conversations auxquelles il s'est complaisamment prêté m'ont beaucoup appris et me laissent un bien agréable souvenir. *Entretiens avec des chanoines*, c'est le titre et la forme que j'aurais donnés à ces pages si je n'avais craint de paraître indiscret et de diviser excessivement mon sujet. Que M. le chanoine Dupont-Lachenal et ses confrères avec qui j'eus l'honneur et le plaisir de m'entretenir soient assurés de ma respectueuse reconnaissance.

L'histoire de l'Abbaye est racontée dans l'introduction développée d'Aubert à son ouvrage sur *Le Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice* (Paris 1872). Aubert avait travaillé très sérieusement dans les archives ; son livre cependant doit être lu « avec quelque prudence » (van Berchem). Il contient en effet des erreurs et pour plusieurs raisons ne nous satisfait plus complètement. Ce n'en est pas moins la seule histoire des origines au milieu du XIX^e siècle.

Les Echos de Saint-Maurice (oct., nov. 1932) contiennent un catalogue des abbés de Saint-Maurice d'Agaune dû à M. le chanoine Dupont-Lachenal. Est-ce la promesse qu'il donnera bientôt une suite à son livre très riche en renseignements sur

les débuts de l'Eglise d'Agaune (*Les Abbés de Saint-Maurice d'Agaune*. St-Maurice 1929) ?

Mgr Besson a publié en 1913 son beau livre *Monasterium Acaunense* où il étudie les origines jusqu'au VI^e siècle. En 1910 déjà, il avait réuni dans un album magnifiquement édité ses *Antiquités du Valais*. (Fribourg.)

A la suite de ces ouvrages fondamentaux, je cite deux études dont le sujet plus limité n'empêche pas qu'elles soient d'un très grand intérêt : Maxime Reymond, *La Charte de Saint Sigismond pour Saint-Maurice d'Agaune* 515. in *Revue d'Histoire Suisse* 1926. — Victor van Berchem : *Un Conflit d'Avouerie au Douzième Siècle. Commugny et l'Abbaye de Saint-Maurice*. Ibid. 1922.

¹ G. de Reynold : *Cités et Pays Suisses*, t. I, p. 254.

² H. Ghéon : *Saint Maurice ou l'Obéissance*, p. 41.

³ *Chronique de Gaspard Berody — Le Mystère de Saint Maurice et la Légion Thébéenne*, par Pierre Bourban (Fribourg 1894).

⁴ Grégoire de Tours : *Historia Francorum*, liv. III, ch. V (trad. Guizot).

⁵ Péan Gastineau in Dupont-Lachenal : *Les Abbés de Saint-Maurice...*, p. 88.

⁶ R.-B. Chérix : *L'Arche d'Alliance* (Paris 1923), p. 64.

Ramuz évoque aussi Saint-Maurice et son abbaye en quelques lignes de son *Chant de notre Rhône* (Genève 1920).

⁷ *La Coupe dite de Charlemagne* par Fr. J.-J. Berthier (Fribourg 1896).

⁸ N. Peissard : *La Découverte du Tombeau de Saint Maurice* (St-Maurice 1922).

⁹ *Monasterium Acaunense*, p. 38. Il est bien entendu que pour reconnaître l'historicité du martyr on ne prétend pas du même coup rendre acceptables les précisions d'Eucher notamment sur le nombre des victimes !

¹⁰ Des sœurs de Saint-Maurice sont aussi infirmières à la clinique Saint-Amé plus proche de la ville : autre fondation de la charité chrétienne.

¹¹ Voir les textes et le commentaire de Homo dans son livre récent *Les Empereurs Romains et le Christianisme* (Payot 1932).

¹² Je traduis le texte donné dans le *Monasterium Acaunense*.

¹³ Préface au livre de Jacques Rivière : *A la Trace de Dieu*, p. 18-20.

¹⁴ La *Passio Acaunensium Martyrum*, l'*Homilia Sancti Aviti*, la *Vita Sancti Amati Confessoris*, sont rassemblées dans le *Monasterium Acaunense*.

¹⁵ Chanoine Dupont-Lachenal in *Echos* 1932, p. 245-46.

¹⁶ Le mot est de Corthésy : *Etude Historique sur la Vallée des Ormonts* (Lausanne 1903), p. 21.

¹⁷ Voir l'étude citée plus haut de M. van Berchem. « L'Abbaye jouit alors de l'appui et de l'amitié d'une pléiade de saints : trois cisterciens : S. Guérin, abbé de St-Jean d'Aulps et évêque de Sion, saint Amédée, abbé d'Hautecombe et évêque de Lausanne, S. Pierre, abbé de Tamié et archevêque de Tarentaise, deux chartreux : S. Antelme, prévôt de Genève, puis prieur général de son Ordre, enfin évêque de Belley, et S. Ayrald, évêque de Maurienne, un laïc : le comte de Savoie Bhx Humbert III » *Echos* 1932, p. 251.

¹⁸ Maxime Reymond in *Echos*, mai 1929.

¹⁹ C'est comme évêque de Sion qu'il porte le nom d'Adrien II. Abbé de Saint-Maurice, il n'a jamais été confirmé ni béni. Cf. Chanoine Grenat : *Histoire Moderne du Valais*, p. 157. Peut-être trouvera-t-on ces quelques lignes sur le XVI^e siècle un peu sévères. Que l'on excuse la rapidité de cet historique qui cherche moins à déterminer la valeur respective des personnes que le caractère général des périodes.

²⁰ Crettaz : *Histoire des Capucins en Valais* (St-Maurice 1929), p. 39.

²¹ Il y a lieu probablement de reconnaître l'influence à distance de saint Pierre Fourier, voir Dupont-Lachenal dans les *Echos* 1932, p. 260. Saint François de Sales avait été en relations avec Pierre de Grilly (abbé de 1604 à 1618), natif de Vacheresse sur Evian.

²² Alexis Abbet : *Les Prêtres Français émigrés à Saint-Maurice en Valais* (Fribourg 1896). Plus de cent cinquante prêtres ont trouvé un refuge dans la petite ville ; une vingtaine logeaient à l'Abbaye. En 1798, le Directoire exigea leur départ.

²³ Voir Bourban : *L'Enseignement à Saint-Maurice du V^e au XIX^e siècle*. (Fribourg 1896), p. 105 sqq.

²⁴ Dommage que l'on en soit réduit à des éloges funèbres. Celui de Mgr Bagnoud a été prononcé par le Cardinal Mermillod (Fribourg 1888). Celui de Mgr Paccolat par Mgr Esseiva (Fribourg 1909). M. Bourban a écrit une notice sur Mgr Abbet (St-Maurice 1916).

²⁵ *Les Echos*, mars 1931.

²⁶ *Regula S. Patris Nostri Augustini et Constitutiones Abbatiae S. Mauritii Agaunensis* (Agauni 1931).

La Règle dérive de quelques pages de saint Augustin mais elle est probablement l'œuvre d'un religieux italien du VI^e

siècle. Voir l'article de Dom Cyrille Lambot sur *La Règle de Saint Augustin* dans les *Echos* de juillet 1930.

²⁷ *La Tempête*, trad. Pierre-Louis Matthey, p. 83.

²⁸ Le Ch. B. Burquier : *François Antille* (1893-1913) (St-Maurice 1913).

²⁹ Voir ces textes anciens dans *Monasterium Acaunense*.

³⁰ Dupont-Lachenal in *Echos*, juillet 1930.

³¹ C'est le lieu peut-être d'une note très brève sur le différend qui met aux prises l'abbé de Saint-Maurice et l'évêque de Sion. L'Abbaye qui relève directement du Saint-Siège exerce une juridiction spirituelle sur un certain territoire. Quel est ce territoire ? Il ne coïncide pas avec le territoire où s'exerce le ministère des chanoines. La carte ecclésiastique du Valais est assez compliquée, Il ne servirait à rien d'entrer dans le détail de cette dispute plusieurs fois séculaire au moment où l'on espère que Rome y va mettre fin.

³² Pour l'histoire du Collège, voir Bourban : *Op. cit.* et le programme du Collège pour 1932.

Le texte latin de Grégoire de Tours est transcrit dans le *Monasterium Acaunense*, p. 220. Cette légende a été versifiée par le poète Roger de Bons (voir Bioley : *Les Poètes du Valais Romand*, Lausanne 1903). Le Cardinal Mermillod ne l'a pas laissé perdre pour l'éloge funèbre de Mgr Bagnoud.

³³ ... *François-Joseph Veguer, précepteur de Joseph II*, par P. Bourban.

³⁴ Bourban, *L'Enseignement à Saint-Maurice*, p. 67.

³⁵ Grâce en partie à un professeur qui s'acquittait du renom par sa science et son enseignement, le chanoine Gard. J'ai eu l'occasion déjà de citer son nom. Plusieurs autres chanoines mériteraient, même dans une histoire rapide, d'être au moins

mentionnés, tel le ch. F. Boccard (1808-1865), historien du Valais. Voir J.-B. Bertrand : *Le Valais*, ouvrage qui contient des renseignements sur l'activité intellectuelle et scientifique de plusieurs chanoines.

³⁶ « Je trouve ma vie bien vulgaire » note le jeune Antille, « lorsque je serai sûr de moi-même, Dieu me donnera du travail pour la Cause. » Dieu lui permettra de faire le bien. J'ai entendu plusieurs fois en cette maison exprimer la crainte de rester dans la médiocrité.

³⁷ Charles-Albert Cingria : *Ce Pays qui est une Vallée* dans *Aujourd'hui*, 5 novembre 1931.

³⁸ Parmi les anciens élèves plusieurs furent ou sont des magistrats qui honorent leur canton ou le pays, par exemple, pour ne citer que lui, M. le Conseiller fédéral J.-M. Musy, qui a emporté du Collège de « vivifiants souvenirs ».

³⁹ *Le Romantisme au Pays Romand*, p. 37 sqq.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---------------------------------|-----|
| LETTRE A HENRI DE ZIEGLER | 7 |
| I. LES MARTYRS | 21 |
| II. LAUS PERENNIS | 55 |
| III. MARTHE ET MARIE | 87 |
| NOTES | 123 |

